

ANALYSE RÉGIONALE DES RISQUES

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

N°1 – NOVEMBRE 2024





TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	5
A. Contexte	5
B. Contenu	5
PARTIE 1 : MATÉRIEL ET MÉTHODES	7
A. Périmètre de l'analyse	7
B. Articulation avec les démarches existantes	7
C. Récolte des données par questionnaire	7
D. Analyse et représentation des résultats	8
E. Réserves méthodologiques	9
PARTIE 2 : RÉSULTATS	10
A. Classement par mention	10
B. Classement par sévérité	11
Score de sévérité (situation courante)	11
Scores d'impact (situation courante)	12
Score de sévérité (situation exceptionnelle)	13
Scores d'impact (situation exceptionnelle)	15
C. Sévérité combinée (situations courante et exceptionnelle)	16
D. Interprétation des résultats	17
PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS	20
A. Recommandations générales	20
B. Recommandations thématiques	21
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	28
ANNEXES	29
A. Annexe 1 – Liste des risques soumis à l'analyse	29
Liste des risques	29
Définitions spécifiques	30
Scénarios	30



B. Annexe 2 – Catégorie de compétences régionales	35
C. Annexe 3 – Questionnaire	36
D. Annexe 4 – Liste des répondants par compétence	40
E. Annexe 5 – Méthodes d’analyse et présentation des résultats	41
Méthodes d’analyse	41
Analyse 1 – Worst Case	41
Analyse 2 – Maximum des moyennes	42
Analyse 3 – Moyenne des moyennes	42
Présentation des résultats	42
Cartes de chaleur (Heat maps)	43
Diagramme à barres empilées	43
F. Annexe 6 – Matrices d’impact et de probabilité	44
Matrice d’impact	44
Matrice de probabilité	45
G. Annexe 7 – Résultats : mentions des risques par compétence	46
H. Annexe 8 – Résultats : situation courante	51
I. Annexe 9 – Résultats : situation exceptionnelle	58
J. Annexe 10 – Tableau récapitulatif des classements des risques	65
Inondations	69
Épidémie/propagation de nouvelles maladies	70





RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la première itération de l'analyse régionale des risques en Wallonie, telle que prévue par le décret du 13 juillet 2023 relatif à la gestion des risques et des crises par la Région wallonne.

Différentes entités du secteur public wallon ont été invitées à analyser les risques sous l'angle de leurs compétences, en partant d'un catalogue de risques basé en grande partie sur la liste de la BNRA (« Belgian National Risk Assessment »). Les entités ont évalué, pour cinq risques minimum (au choix), les potentiels impacts humain, social, financier et environnemental de ces risques ainsi que leur probabilité selon que le risque se matérialise sous la forme d'une situation courante (telle une légère crue à faible impact) ou sous la forme d'une situation exceptionnelle (telles les inondations de 2021). Pour certaines entités, des entretiens ont été organisés afin d'approfondir les réflexions.

Plusieurs méthodes d'analyse ont été mobilisées, ceci pour minimiser les biais pouvant provenir d'une approche unique. Cependant, des limitations persistent et sont liées aux choix méthodologiques, à l'utilisation d'un petit échantillon de répondants provenant exclusivement du secteur (semi-)public ainsi qu'au contexte actuel de crises et de guerres.

Pour cette première itération, les résultats font ressortir globalement **10 risques principaux** :

- Sécheresse
- Épidémie et propagation de nouvelles maladies
- Facteurs géopolitiques
- Vagues de chaleur
- Cyber – criminalité informatique
- Inondations (débordement et ruissellement)
- Désinformation
- Panne électrique
- Attaques contre les infrastructures vitales/critiques régionales
- Pollutions environnementales

De cette analyse découlent **28 recommandations**, certaines à portée transversale, d'autres plus spécifiques aux 10 risques majeurs. Tout d'abord, il apparaît évident que les mesures de précaution et les actions de prévention des risques, d'ores et déjà menées par la Région wallonne, doivent être maintenues, voire renforcées afin que des situations ayant un impact relativement faible aujourd'hui, ne se transforment, par la suite, en des situations ayant un impact critique sur la Région. En outre, la collaboration et la coopération avec les acteurs et institutions nationales compétentes (NCCN, CCB, Défense, Police, Sécurité civile, Santé publique, etc.) apparaissent comme essentielles dans la lutte contre les risques identifiés comme les plus critiques pour la Région. La résilience de la Wallonie ne se renforcera pas d'elle-même, mais nécessitera un travail davantage proactif ainsi qu'un maintien, voire un renforcement, des investissements dans la prévention des risques.

Cette première itération de l'analyse des risques en Région wallonne constitue une base solide pour les orientations stratégiques à mettre en œuvre pour renforcer la résilience face aux crises. La prochaine version permettra de comparer l'évolution de la perception des risques au fil du temps. Elle devrait inclure une liste élargie de répondants, intégrant des acteurs du secteur privé, et utiliser des méthodes d'analyse prospective afin d'affiner les résultats. +



INTRODUCTION

A. Contexte

La nécessité de doter la Région wallonne, en tant qu'entité institutionnelle, d'une analyse des risques s'inscrit dans une démarche régionale visant à améliorer de manière proactive la gestion des risques et des crises relevant de ses compétences, et formalisée au sein du décret du 13 juillet 2023 relatif à la gestion des risques et des crises par la Région wallonne.

Ce décret, outre qu'il détermine désormais clairement les obligations de la Région wallonne en matière de gestion des risques et des crises qui relèvent du champ de ses compétences et son appui aux autorités compétentes nationale ou locales, il prévoit, en son article 5, que le Gouvernement élabore, dans les neuf mois de son entrée en vigueur, une analyse des risques pouvant affecter les compétences de la Région wallonne, et communique celle-ci au Parlement wallon.

Ce rapport constitue la **première édition** de cette analyse de risques régionale, qui sera révisée tous les deux ans. Il s'agit d'un document à vocation itérative, dont la méthodologie et la portée sont amenées évoluer à chaque édition.

Cette analyse de risques a un objectif avant tout stratégique et non opérationnel puisqu'elle doit permettre au Gouvernement d'orienter les actions à prendre en fonction des risques principaux.

B. Contenu

L'article 5 du décret prévoit que l'analyse de risques régionale contient, à tout le moins :

- 1° un état des lieux des principaux enjeux sociaux, environnementaux et économiques en Région wallonne ;
- 2° un répertoire des risques, identifiés en collaboration avec les services publics régionaux et les autorités compétentes, qui peuvent affecter spécifiquement les domaines de compétence de la Région wallonne ;
- 3° une analyse de l'impact potentiel de ces risques sur les domaines de compétences de la Région wallonne et de l'état de préparation de la Région wallonne face à ceux-ci ;
- 4° des recommandations en matière de gestion des risques par les services publics régionaux.

En ce qui concerne le point 1°, les délais d'exécution de cette 1^{re} édition ne permettaient pas un réexamen spécifique des enjeux précités. C'est pourquoi le lecteur est renvoyé aux travaux récents en la matière permettant de dresser cet état des lieux ¹⁻²⁻³⁻⁴⁻⁵.

1 Bureau Fédéral du Plan (2024). Perspectives économiques régionales 2024-2029. Disponible sur https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2024/07/FOR_HermReg_2024_13025_F.pdf

2 IWEPS (2024). Rapport sur l'économie wallonne. Disponible sur <https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2024/04/REW2024-complet.pdf>

3 IWEPS (2024). Baromètre social de la Wallonie 2023. Regards statistiques n°11. Disponible sur https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2024/02/RS11_co.pdf

4 IWEPS (2023). Chiffres-clé de la Wallonie 2023. Disponible sur https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2023/10/CC2023_web_compressed.pdf

5 SPW ARNE (2024). Diagnostic environnemental de la Wallonie. Disponible sur <https://etat.environnement.wallonie.be/files/Diagnostic/accueil/Diagnostic-environnemental-Wallonie-2024.pdf>



Les points 2°, 3° et 4° font l'objet de ce rapport. Le chapitre 5, plus particulièrement, contient des recommandations élaborées sur base des résultats de l'analyse qui pourront être utilisées afin de servir de base à la rédaction du 1er Plan Régional de Gestion de Crise (PRGC) et, plus largement, dans un but d'optimisation de la gestion des risques en Région wallonne. Ceci s'inscrit dans la lignée de la Déclaration de politique régionale 2024-2029 qui prévoit (page 12) de mettre « *un accent sur la prévention et la gestion des risques* », notamment en donnant un « **un suivi tangible à l'analyse de risque publiée** par le Centre de Coordination des risques et de la Transmission d'expertise ».

Ce rapport coordonné donc par le Centre de coordination des risques et de la transmission d'expertise (CORTEX) du Service public de Wallonie, est le fruit d'une collaboration avec les services publics régionaux (SPW, UAP et sociétés publiques), avec l'appui méthodologique de Deloitte.

PARTIE 1 : MATÉRIEL ET MÉTHODES

A. Périmètre de l'analyse

L'analyse régionale des risques consiste en une évaluation des risques au regard des compétences exercées par la Région wallonne. Il s'agit donc d'une évaluation des menaces et des dangers pouvant avoir un impact plus ou moins important, direct ou indirect, sur les domaines de compétences de la Région wallonne. Dès lors, il ne s'agit pas tant de quantifier finement les risques (probabilité et impact), ce qui fait l'objet d'autres études sur le territoire belge (voir ci-dessous), mais plutôt d'identifier les plus critiques parmi une liste préétablie de 38 risques⁶ en se plaçant d'un point de vue du gestionnaire public dont les compétences peuvent être regroupées en 15 catégories principales⁷.

Dans ce cadre, cette première mouture s'est focalisée sur le point de vue des gestionnaires publics : Service public de Wallonie (SPW), Unités d'administration publiques (UAP) et sociétés publiques. D'autres acteurs associatifs et représentatifs ont également été consultés (Union des Villes et des Communes de Wallonie – UVCW, Réseau wallon de lutte contre la pauvreté – RWLP, Conseil économique, social et environnemental – CESE).

B. Articulation avec les démarches existantes

L'analyse régionale entend s'inscrire dans une logique de collaboration entre autorités publiques, pour faciliter l'échange d'informations et réduire la sollicitation récurrente des experts. À ce titre, la liste initiale des risques est issue de l'analyse nationale des risques (« *Belgian National Risk Assessment* » - BNRA), qui a été coordonnée et réalisée par le Centre de crise national (NCCN)⁸ et qui couvre la période de 2018 à 2023. Cette première liste de 32 risques a été ensuite légèrement adaptée. La liste finale transmise via questionnaire aux participants comptait 38 risques. De même, les matrices⁹ de score (probabilité et impact) sont issues et adaptées de la BNRA.

Par ailleurs, l'analyse régionale ne constitue pas une vue agrégée des analyses de risques locales menées par les autorités compétentes en matière de planification d'urgence. À l'échelle locale, certains risques peuvent ne pas être présents (absence, par exemple, de site SEVESO à proximité).

C. Récolte des données par questionnaire

Un questionnaire¹⁰ a ensuite été envoyé à différentes entités invitées à participer à l'analyse, couvrant les 15 compétences précitées. Au total, sur 83 sollicitations, 72 réponses ont été réceptionnées, couvrant les 15 compétences de façon très satisfaisante (87 %) ¹¹.

Les participants ont été invités à donner leur appréciation de la probabilité et de l'impact d'un risque dans le cadre d'une situation « exceptionnelle » ainsi que dans le cadre d'une situation « courante ». On entend ici par situation courante une situation *a priori* récurrente, mais peu impactante, comme le débordement d'un petit cours d'eau lors de fortes pluies. Une situation exceptionnelle renvoie, quant à elle, à une situation *a priori* rare, mais d'une ampleur exceptionnelle, similaire aux inondations de juillet 2021 ou à la crise sanitaire de la Covid-19. Les exemples de scénarios pour les cas de situations courante et exceptionnelle pour chacun des risques, ainsi

6 Voir Annexe 1 – Liste des risques soumis à l'analyse.

7 Voir Annexe 2 – Catégorie de compétences régionales.

8 NCCN (s.d.). Évaluation belge des risques nationaux. Disponible sur

<https://centredecrise.be/fr/que-fait-le-centre-de-crise-national/analyse-des-risques-et-protection-des-infrastructures>.

9 Voir Annexe 6 – Matrices d'impact et de probabilité.

10 Voir Annexe 3 – Questionnaire.

11 Voir Annexe 4 – Liste des répondants par compétence.





que des définitions pour certains d'entre eux se trouvent à l'annexe 1. La distinction entre les deux types de situation est donc intéressante dans la prise en compte des impacts possibles. Toutefois, la récurrence de certaines situations courantes peut, à terme, générer des impacts graves, et, par ailleurs, l'augmentation de la fréquence de situations exceptionnelles, notamment dues au changement climatique, peut diminuer la capacité de résilience de la société.

Sur base des réponses obtenues, quatre réunions et ateliers ont été organisés afin de pouvoir affiner les réponses et approfondir les réflexions concernant les scores d'impact et de probabilité attribués aux risques analysés par les acteurs.

D. Analyse et représentation des résultats

Les risques ont été analysés selon trois méthodes différentes¹² :

- La méthode « *Worst Case* » consiste à calculer la sévérité du risque en multipliant la probabilité maximale donnée pour ce risque avec l'impact maximal assigné au risque tous types d'impact confondus (humain, social, financier et environnemental).
- La méthode « *Maximum des moyennes* » combine le maximum des moyennes des scores d'impact par type d'impact avec la moyenne des probabilités attribuées à ce risque pour calculer la sévérité du risque.
- La méthode « *Moyenne des moyennes* », combine le score d'impact moyen (tous types d'impact confondus) avec le score de la probabilité moyenne donné au risque.

Ces trois méthodes d'analyse ont été utilisées dans le but de pouvoir comparer les scores de sévérité en tenant compte de divers scénarios d'aversion au risque. En effet, ces différentes analyses permettent d'identifier les cas où un risque présenterait un niveau de sévérité très élevé, peu importe la méthode choisie. Utiliser plusieurs méthodes d'analyse permet également de modérer les biais.



¹² Voir Annexe 5 – Méthodes d'analyse et présentation des résultats, pour une description détaillée.

E. Réserves méthodologiques

Dans le cadre de l'analyse des résultats, il convient de rappeler d'abord les limitations connues en amont de l'analyse de risques. En effet, l'échantillon de participants reste limité et ne s'adresse qu'aux représentants du secteur (semi-)public. Le point de vue du secteur privé n'a pas été sollicité pour cette itération. De plus, il est également probable que la cotation des participants soit naturellement biaisée par les crises et événements récents connus en Wallonie, tels que les inondations dans la Vesdre (2021), la pandémie de la Covid-19 (2020-2022) ou encore le contexte géopolitique actuel de guerres au Proche- et Moyen-Orient et en Ukraine (2022-2024), et que leur analyse se concentre dès lors sur ces risques. Ce « biais de récence » peut influencer le jugement d'une personne en accordant une importance accrue aux événements récents par rapport aux événements plus anciens.

A posteriori, on constate que les répondants n'ont pas systématiquement analysé l'ensemble des risques de la liste. Il leur a été demandé de choisir au minimum cinq risques clés et la plupart des participants se sont limités à l'analyse de ces cinq risques, choisis selon l'angle de leurs compétences. De ce fait, certains risques n'ont été analysés que par très peu d'acteurs en comparaison à d'autres, ce qui tend à biaiser les scores de sévérité attribués. En effet, une donnée basée sur une moyenne d'un nombre élevé de réponses est statistiquement plus fiable qu'une moyenne calculée à partir de peu de réponses, car elle minimise l'impact des valeurs aberrantes et des fluctuations aléatoires. Dès lors, il est possible qu'un risque mentionné très peu de fois apparaisse de façon mécanique parmi les risques les plus critiques. Si ce risque reçoit un score élevé, il se distinguera avec ce score dans les trois différentes méthodes d'analyse. C'est le cas par exemple des risques de **vague de froid, de propagation de nouvelles maladies contagieuses, d'attaque CBR(N) contre une soft target, d'accident dans une installation nucléaire, d'invasion d'espèce exotique**, et de **vague de chaleur**. Ces risques ont été analysés seulement par une, deux ou trois entités. Au contraire, certains risques **tels que le risque de criminalité informatique ou le risque d'inondations ont été analysés à de nombreuses reprises**, permettant de faire une moyenne en tenant compte de l'avis de plusieurs acteurs, ce qui permet de « contrebalancer » les scores de sévérité en minimisant l'effet des valeurs extrêmes, et donc d'obtenir un résultat plus stable.

Ces biais potentiels sont à garder à l'esprit dans le cadre de l'analyse des résultats et a fortiori dans les recommandations.





PARTIE 2 : RÉSULTATS

A. Classement par mention

Au total, 38 risques ont été mentionnés par les répondants. Le top 5 des risques les plus souvent cités, toute situation confondue, est le suivant (figure 1) :

1. Criminalité informatique (cyber) : 22 mentions
2. Inondations par débordement : 19 mentions
3. Epidémie : 13 mentions
4. Panne électrique : 11 mentions
5. Désinformation : 10 mentions

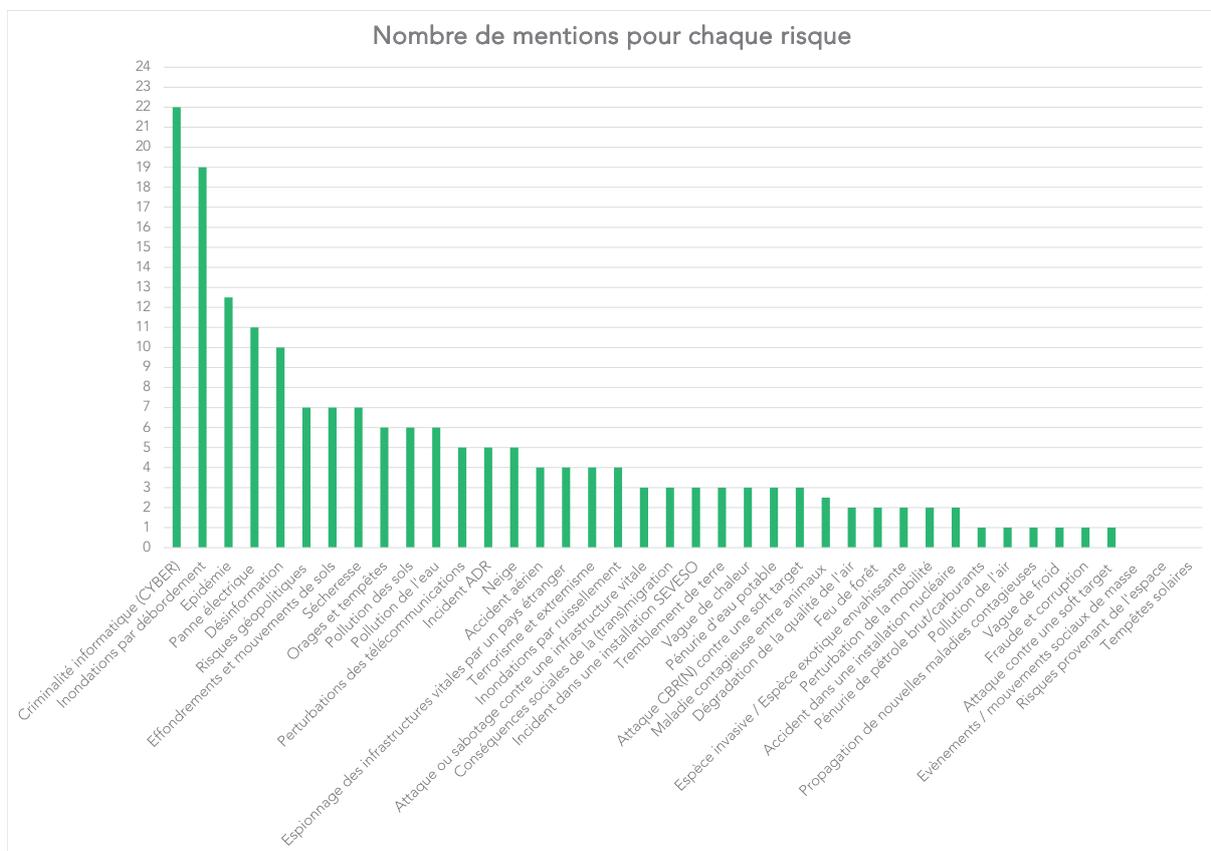


Figure 1 : Nombre de mentions pour chaque risque.

Viennent ensuite, de façon encore significative, certains risques mentionnés 6 à 7 fois tels que les risques géopolitiques, les effondrements de sols, les sécheresses, les orages et tempêtes, les pollutions des sols et de l'eau.

Entre 0 et 5 mentions, on peut considérer que les risques sont envisagés de façon sporadique par les répondants. En toute hypothèse, soit ils sont moins présents dans leur quotidien, soit ils concernent des compétences très spécifiques, soit ils sont méconnus et sous-estimés. Ils n'en sont pas pour autant moins pertinents à gérer, d'autant plus si leur impact est élevé (voir ci-dessous pour les analyses de sévérité). Cependant, comme soulevé plus haut, il existe, pour les risques moins fréquemment mentionnés, un biais plus important dans le calcul du score de sévérité qu'il convient donc d'analyser au cas par cas.

Le tableau présenté en annexe 7 dresse le classement des risques les plus mentionnés par compétence, dans le cas d'une situation exceptionnelle et d'une situation courante. Il est à noter que les risques les plus critiques identifiés au sein de chaque compétence comprennent au moins en partie aux risques du top 10, ce qui permet de croire qu'il existe une compréhension de l'environnement des risques au moins partiellement partagée en Région wallonne.

B. Classement par sévérité

L'interprétation du diagramme peut se faire tout d'abord **verticalement**, en analysant les barres de différentes couleurs : la barre rouge reprend le score de sévérité obtenu selon la méthode d'analyse n°1 (worst case), la barre orange reprend le score obtenu selon l'analyse n°2 (maximum des moyennes), et la barre verte retranscrit le score de sévérité obtenu par la troisième méthode (moyenne des moyennes). La barre complète, combinant les trois couleurs, donne la somme totale des scores résultant des trois méthodes d'analyse. Les chiffres repris sur **l'axe horizontal** permettent de relativiser le classement des risques selon leur score de sévérité total.

Score de sévérité (situation courante)

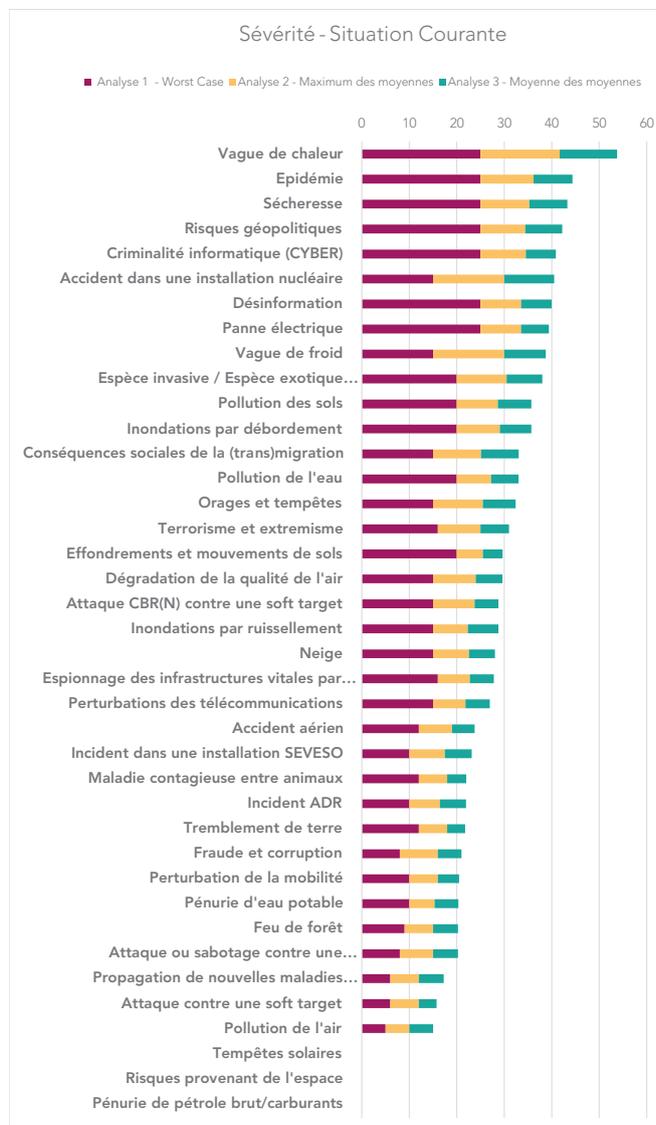


Figure 2 : Analyse de la sévérité des risques en situation courante.



Sur base de la méthodologie précitée, il ressort donc que les 10 risques les plus critiques en Région wallonne dans le cas d'une situation courante sont les suivants :

1. Vague de chaleur
2. Épidémie
3. Sécheresse
4. Risques géopolitiques
5. Criminalité informatique (Cyber)
6. Accident dans une centrale nucléaire
7. Désinformation
8. Panne électrique
9. Vague de froid
10. Espèce invasive / Espèce exotique envahissante

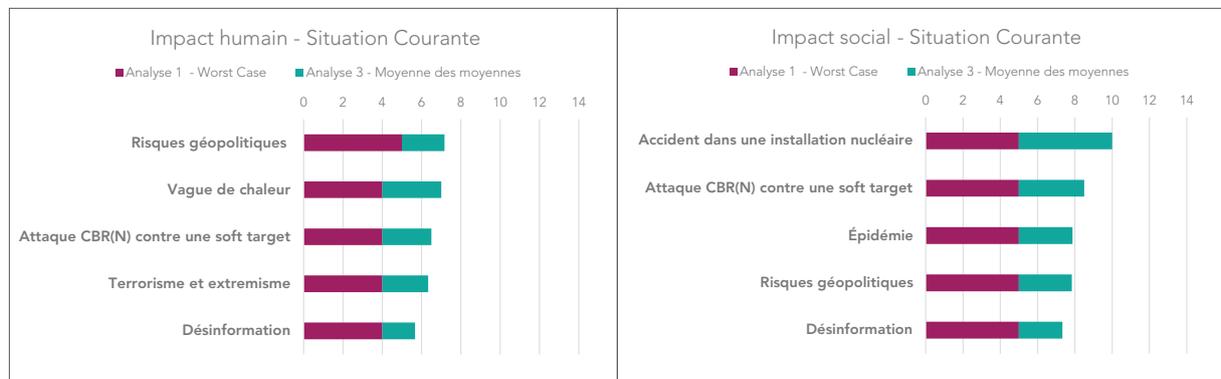
Cependant, si l'on exclut de ce classement les risques peu fréquemment cités (< 5 mentions), le top 10 devient le suivant :

1. Épidémie
2. Sécheresse
3. Risques géopolitiques
4. Criminalité informatique (Cyber)
5. Désinformation
6. Panne électrique
7. Pollution des sols
8. Inondations par débordement
9. Pollution de l'eau
10. Orages et tempêtes

Ce classement peut être comparé aux résultats qui ressortent des cartes de chaleur construites pour chacune des trois méthodes d'analyse, présentées en annexe 8.

Scores d'impact (situation courante)

Les graphiques (figure 3) ci-dessous permettent une visualisation des scores d'impact selon les différentes dimensions (humain, social, financier et environnemental). Dans ce cas de figure, l'analyse 2 « Maximum des moyennes » est redondante à la méthode 3 « Moyenne des moyennes » et n'est pas présentée dans les figures.



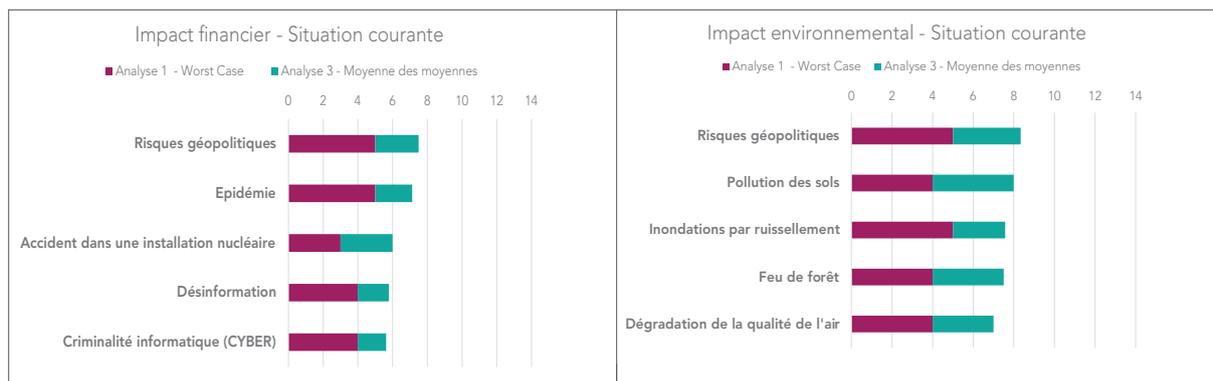


Figure 3 : Analyse de l'impact humain, social, financier et environnemental des risques en situation courante.

- Concernant l'impact **humain**, ce sont principalement des risques sécuritaires qui émergent en situation courante (conflits géopolitiques, attaques CBRN et terrorisme) ainsi que les vagues de chaleur.
- Concernant l'impact **sociétal**, en situation courante, le risque d'épidémie est le plus impactant à côté des facteurs géopolitiques (conflits, désinformation) et malveillants (attaque CBRN).
- Concernant l'impact **économique**, à côté des risques déjà cités, le risque cyber apparaît comme ayant un impact financier potentiel même en situation courante.
- Concernant l'impact **environnemental**, en situation courante, les pollutions (air, sols), les feux de forêt et les inondations par ruissellement apparaissent comme ayant un impact élevé.

Sur base de cette analyse segmentée, il est intéressant de noter que des risques comme la sécheresse et les risques cyber – à l'exception de l'impact financier –, ainsi que les pannes électriques et les inondations par débordement, ne ressortent pas comme ayant des impacts élevés dans ces 4 dimensions, mais font bien partie du top 10 global et sont mentionnés fréquemment dans les questionnaires.

Score de sévérité (situation exceptionnelle)

Sur base de la méthodologie précitée, il ressort par ailleurs que les 10 risques les plus critiques en Région wallonne dans le cas d'une situation exceptionnelle sont les suivants :

1. Sécheresse
2. Vague de chaleur
3. Risques géopolitiques
4. Attaque ou sabotage contre une infrastructure vitale
5. Pollution des sols
6. Inondations par débordement
7. Épidémie
8. Criminalité informatique (Cyber)
9. Désinformation
10. Propagation de nouvelles maladies contagieuses



Cependant, si l'on exclut ici aussi de ce classement les risques peu fréquemment cités (< 5 mentions), le top 10 devient le suivant :

1. Sécheresse
2. Risques géopolitiques
3. Pollution des sols
4. Inondations par débordement
5. Épidémie
6. Criminalité informatique (Cyber)
7. Désinformation
8. Orages et tempêtes
9. Pollution des eaux
10. Accident ADR

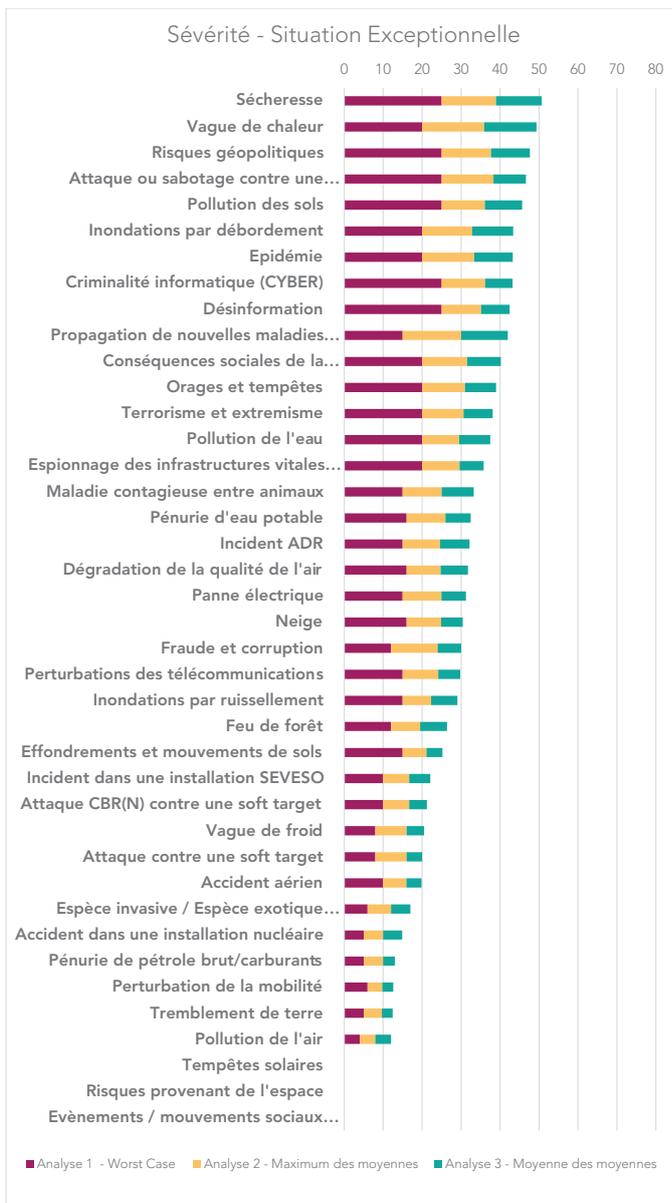


Figure 4 : Analyse de la sévérité des risques en situation exceptionnelle.

Ce classement peut être comparé aux résultats qui ressortent des cartes de chaleur construites pour chacune des trois méthodes d'analyse, présentées en annexe 9.

Scores d'impact (situation exceptionnelle)

Comme en situation courante, les graphiques (figure 5) ci-dessous permettent une visualisation des scores d'impact selon les différentes dimensions (humain, social, financier et environnemental), cette fois en situation exceptionnelle. Dans ce cas de figure, l'analyse 2 « Maximum des moyennes » est redondante à la méthode 3 « Moyenne des moyennes » et n'est pas présentée dans les figures.

- Concernant l'impact **humain**, ce sont principalement des risques relatifs à la santé qui émergent en situation exceptionnelle (maladies nouvelles, épidémies, vagues de chaleur) ainsi que des facteurs de risque industriel (SEVESO, nucléaire).
- Concernant le volet **sociétal**, en situation exceptionnelle, les risques de type industriel (SEVESO, nucléaire), les nouvelles maladies et la pénurie de carburant sont les facteurs susceptibles d'impacter le plus sévèrement la société.
- Concernant l'impact **économique**, à côté des risques déjà cités, le risque géopolitique apparaît comme ayant un impact financier potentiel même en situation exceptionnelle.
- Concernant l'impact **environnemental**, en situation exceptionnelle, la sécheresse, les vagues de chaleurs et les inondations se trouvent parmi les risques ayant un impact élevé, tout comme les risques industriels pouvant mener à une contamination de l'environnement (SEVESO, nucléaire).



Figure 5 : Analyse de l'impact humain, social, financier et environnemental des risques en situation exceptionnelle.



C. Sévérité combinée (situations courante et exceptionnelle)

Afin d’apporter un regard complémentaire aux analyses réalisées ci-avant, une analyse combinant situations courante et exceptionnelle a été faite. La figure 6 classe les risques de manière décroissante, selon leur score de sévérité totale, en additionnant le score de sévérité obtenu en situation exceptionnelle (rouge) et en situation courante (vert). Il ressort de ce graphique que les dix risques dont la somme des scores de sévérité est la plus élevée – toutes situations confondues – sont les suivants :

1. Vague de chaleur
2. Sécheresse
3. Risques géopolitiques
4. Épidémie
5. Criminalité informatique (CYBER)
6. Désinformation
7. Pollutions (eau et sols)
8. Inondations (débordement et ruissellement)
9. Crise migratoire
10. Orages et tempêtes

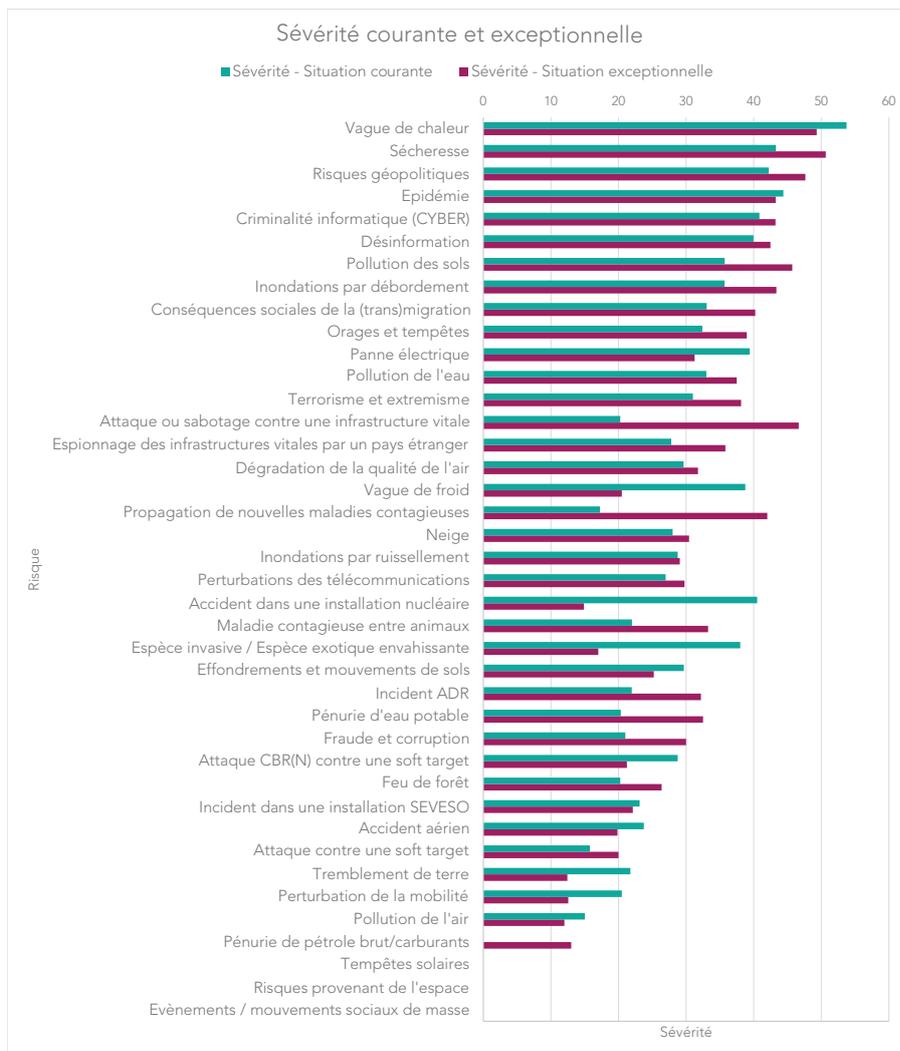


Figure 6 : Combinaison de la sévérité des différents risques en situation courante et en situation exceptionnelle.

Cette analyse présente quelques limitations. Il convient par exemple de rappeler que parmi ces risques, certains n'ont été analysés qu'à très peu de reprises, or il est plus difficile de tirer des résultats stables pour un risque n'ayant été analysé qu'à peu de reprises. Ainsi, l'utilisation de la moyenne pour évaluer les risques peut conduire à une sur- ou sous-évaluation des risques peu mentionnés, en raison de l'insuffisance des données pour créer une moyenne véritablement représentative.

En outre, pour certains risques, le score de sévérité dans le cas d'une situation courante est plus élevé que dans le cas d'une situation exceptionnelle, ce qui pourrait paraître surprenant (vague de chaleur, épidémie, panne électrique, attaque CBRN contre une soft target ou encore accident aérien). Ces risques se matérialisent principalement sous forme de situations et scénarios auxquels la Région est confrontée régulièrement, mais souvent pour une courte durée, impactant un périmètre très limité et pour lesquels des précautions et moyens de réaction ont été mis en place. Par exemple, des incidents aériens légers, tels qu'un accrochage léger entre un avion au sol et un équipement se trouvant sur le tarmac, se produisent de temps à autre, mais sont sans impact sur la vie des personnes et ont un impact global non nul, mais plus limité. La probabilité d'occurrence pour ces risques est donc beaucoup plus élevée, alors que l'impact potentiel du risque n'est pas toujours significativement différent. Une conclusion préliminaire qui peut déjà être dressée sur base de cette analyse est que les précautions et les actions en place pour mitiger les risques restent très pertinentes et doivent être maintenues afin que des situations courantes ne se transforment pas en situations exceptionnelles. Par exemple pour le risque d'épidémie, les précautions sanitaires en place pour lutter contre la propagation du virus de la grippe (telles que la vaccination et les actions de sensibilisation envers les citoyens) sont cruciales afin d'éviter un risque réel d'épidémie à grande échelle.

Par ailleurs, à la suite des discussions menées durant les différents ateliers, il a été décidé de regrouper les risques d'inondations par débordement et d'inondations par ruissellement sous l'intitulé « Risque d'inondations ». De même, les risques d'épidémie et de propagation de nouvelles maladies contagieuses ont été regroupés sous le libellé « Épidémie/Propagation de nouvelles maladies ». Le regroupement de ces catégories n'influence pas les résultats finaux (voir annexe 11).

D. Interprétation des résultats

À la lumière des différentes analyses réalisées ci-avant, tenant compte des réponses des différents participants à l'analyse (mentions) et de la sévérité en situations courante et exceptionnelle (voir annexe 10), le **top 10 des risques** prépondérants à l'heure actuelle d'un point de vue de l'exercice général des compétences régionales est le suivant :

- Sécheresse
- Épidémie et propagation de nouvelles maladies
- Risques géopolitiques
- Vagues de chaleur
- Cyber – criminalité informatique
- Inondations (débordement et ruissellement)
- Désinformation
- Panne électrique
- Attaques contre les infrastructures vitales / critiques régionales
- Pollutions (eau et sols)





Ces dix risques clés sont ceux pour lesquels la Région wallonne devrait prendre des mesures en priorité, compte tenu non seulement de leur fréquence et de leurs impacts potentiels, mais également de leurs conséquences sur le fonctionnement global des services rendus à la population.

On y retrouve tout aussi bien des facteurs environnementaux (sécheresse, vague de chaleur, inondations), des menaces externes (cybercriminalité, actes malveillants, désinformation, menaces hybrides), de risques technologiques (pannes électriques) et sanitaires (épidémies et nouvelles maladies).

Le **risque de sécheresse** se démarque particulièrement de l'analyse de manière significative, avec 15,21 % des répondants le considérant comme l'un des risques les plus critiques pour la Wallonie. En situation exceptionnelle, ce risque est jugé comme étant le plus critique, tandis qu'il occupe la troisième position en situation courante. Cela peut s'expliquer par des phénomènes récurrents de sécheresse ces 15 dernières années et des conséquences multiples sur la population, l'agriculture, les ressources naturelles ainsi que sur l'économie de la Région.

Le risque d'**épidémie/nouvelles maladies** est aussi mis en avant comme l'un des principaux défis pour la Région wallonne. Il fait partie des risques les plus fréquemment mentionnés au cours de cette étude (13 mentions, soit cité par 28,26 % des répondants). L'expérience récente de la crise de la Covid (2020-2022) et l'attention médiatique accrue sur les sujets sanitaires (notamment épidémies de *mpox*), expliquent logiquement ce résultat.

Les **risques géopolitiques** ont été mentionnés par 15,21 % des répondants et figurent dans le classement des risques les plus critiques en situations courante et exceptionnelle. Ces risques ont été jugés comme ayant des impacts humains, sociaux et financiers significatifs en situation courante. Il est raisonnable de penser que la situation actuelle des conflits au Proche- et Moyen-Orient et en Ukraine ait influencé les réponses des participants et, par-là, la position des risques géopolitiques dans le classement final. Les récents événements démontrent, en effet, que ces conflits, bien qu'éloignés, entraînent des répercussions directes en Belgique et en Wallonie (notamment flux migratoires, hausse des prix de l'énergie, difficultés d'approvisionnement, polarisation croissante de la société).

Le risque de **criminalité informatique** est celui qui a été le plus fréquemment mentionné lors de l'analyse. Il a été en effet cité à 21 reprises, soit par 47,82 % des répondants. En situation courante, ce risque se classe en cinquième position, tandis qu'il occupe la huitième position en situation exceptionnelle. Lorsque ces deux situations sont combinées, il ressort en cinquième position. Ces actes de cybercriminalité s'opèrent la plupart du temps dans un but de manipulation de l'opinion public ou plus trivialement d'extorsion de fonds (*ransomware*, vols de données).

Le risque de **désinformation** a été mentionné par 21,73 % des répondants et est le cinquième risque le plus mentionné au cours de cette étude. Tant en situation courante qu'en situation exceptionnelle, la désinformation figure parmi les dix risques les plus critiques. Les personnes interrogées pointent notamment les répercussions sociales liées à la désinformation sur les populations déjà fragilisées socialement, le risque de polarisation de la population et de perte de confiance des citoyens envers les institutions et les acteurs publics.

Le risque d'**inondations** par débordement et ruissellement a été mentionné par 50 % des répondants, il s'agit du premier risque le plus mentionné lors de cette analyse. La récurrence d'événements de ce type, ces dernières années, ainsi que l'événement exceptionnel de juillet 2021 en font une thématique omniprésente. Même si la sévérité globale de ces événements n'apparaît pas parmi la plus élevée, ces phénomènes d'inondations ont un haut score d'impact environnemental et financier.

Le risque de **vague de chaleur** est également identifié comme majeur pour la Région. Bien que ce risque n'ait été mentionné que par 6,5 % des répondants, il se classe parmi les plus critiques, occupant la première position en situation courante et la deuxième en situation exceptionnelle. Bien que la Wallonie soit encore épargnée par les longues périodes caniculaires, le réchauffement climatique global que nous connaissons aujourd'hui laisse à penser que ces phénomènes de vague de chaleur vont s'accroître dans le futur.

Le risque de **panne électrique** est mentionné à 11 reprises. Même si les risques de blackout se sont fortement réduits ces dernières années, ces situations restent, à juste titre, des menaces pour la continuité de l'activité économique et sociale.

Dans un autre registre, les **attaques contre les infrastructures (vitales/critiques) régionales** apparaissent dans le top 10 en raison d'un score de sévérité élevé en situation exceptionnelle. Dans le contexte géopolitique actuel, ce risque devient de plus en plus prégnant.

Enfin, apparaissent dans le top 10 les **pollutions environnementales**. Même si la pollution des sols est plus fréquemment mentionnée, cela semble naturel d'y associer les autres compartiments de l'environnement, l'eau et l'air, au vu notamment des dernières pollutions de rivières, incendies avec rejets atmosphériques, et évidemment de la question centrale de la qualité de l'eau de distribution mis en exergue par la crise des PFAS. Cette dernière catégorie de risques se distingue notamment par un impact « santé » qu'il faudra considérer simultanément dans une approche « *One Health* ».

On constate également que bien qu'ayant des impacts potentiels élevés, les **risques industriels majeurs** (SEVESO ou nucléaires) n'apparaissent pas dans le top 10 car leur probabilité d'occurrence reste très faible. Ces risques font par ailleurs l'objet, depuis de nombreuses années, de mesures drastiques de gestion (directive SEVESO, règles de sûreté nucléaire¹³) et de prévention (plan national d'urgence nucléaire, plans particuliers d'urgence et exercices provinciaux concernant les installations SEVESO) au niveau fédéral.

De même, malgré des actualités récentes proches de la Wallonie, le risque lié au **terrorisme** n'apparaît pas spécifiquement dans le haut du classement, bien qu'on puisse imaginer sa considération par les répondants parmi les actes malveillants.

Enfin, ce classement n'exclut aucunement le fait d'agir dès à présent sur les autres risques présents dans ce classement, à savoir des risques plus spécifiques à un secteur de compétence, tels les **incendies de forêt** ou les **zoonoses**. Dans un même ordre d'idée, le **risque de pénurie d'eau** est considéré comme relativement modéré, en raison, possiblement, de son association fréquente à un effet subséquent des sécheresses.

En conclusion de cette partie analytique, on devine que la gestion efficace de ces risques majeurs exige une approche intégrée et proactive, combinant des mesures de prévention, de préparation et de réponse dans les domaines de la santé publique, de la sécurité numérique, de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'adaptation des infrastructures et de leur sécurité. En renforçant la résilience de la Région wallonne face à ces défis, il est possible de garantir un avenir plus sûr et prospère pour celle-ci. Cela fait l'objet des recommandations au chapitre suivant.

13 AFCN (2023). Sites nucléaires en Belgique. Disponible sur <https://afcn.fgov.be/fr/situations-durgence/que-font-les-autorites/plan-durgence-nucleaire/sites-nucleaires-en-belgique>.



PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS

Les recommandations découlant de l'analyse de risques sont présentées ci-après. Certaines ont une portée générale (initiatives transversales), d'autres sont spécifiques aux 10 principaux risques identifiés (initiatives thématiques). Parmi celles-ci, certaines sont directement en phase avec la Déclaration de Politique Régionale (DPR) 2024-2029, d'autres constituent des obligations légales qu'il convient de mettre en œuvre (décret ou directive EU).

A. Recommandations générales

→ Situation actuelle

De façon générale, la Région wallonne se prépare activement à la gestion des risques et des crises depuis plus d'une décennie, avec la création d'un Centre régional de crise en 2008. Cette dynamique est renforcée depuis 2023 avec l'adoption d'un nouveau cadre légal (décret du 13 juillet 2023) prévoyant de nouvelles initiatives en la matière et la création d'un Centre de connaissance et de coordination des risques (CORTEX, Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise).



Anticiper. Accompagner. Améliorer.

Dans cette optique, les principales recommandations transversales découlant de cette analyse de risques ont trait d'une part à l'adoption d'une stratégie solide et intégrée de gestion des crises et du rétablissement post-crisis par la Région wallonne, d'autre part à la poursuite des démarches de collaboration au niveau national et local pour construire la résilience, tout en poursuivant en parallèle le développement de la culture du risque au niveau régional.

→ Perspectives

- [1] Adopter pour mars 2025 le premier Plan régional de gestion de crise comprenant l'ensemble des procédures de coordination stratégique des situations de crise (article 6 du décret du 13/07/23).
- [2] Définir, en concertation avec le niveau fédéral, la stratégie régionale de rétablissement post-crise.
- [3] Contribuer aux travaux portant sur l'évaluation nationale des risques (BNRA) et la résilience nationale (BNRP).
- [4] Collaborer et apporter un appui aux autorités locales dans la gestion des risques relevant des compétences régionales (article 7 du décret du 13/07/23).
- [5] Poursuivre le développement et la dissémination d'une culture du risque en Wallonie tant au sein des services publics qu'auprès de la population (article 4 du décret du 13/07/23).



B. Recommandations thématiques

SÉCHERESSE

→ Situation actuelle

La Région wallonne dispose de nombreux leviers directs de lutte contre les sécheresses et leurs conséquences, tant lors de la phase d'anticipation que dans la gestion même des phénomènes. On peut citer, de façon non-exhaustive :



- la cellule d'expertise dédiée aux situations de sécheresse, coordonnée par le CORTEX. Mise en place depuis 2016, elle associe toutes les parties prenantes à cette thématique et permet un suivi en continu du risque en Wallonie ;
- le partenariat existant, depuis 2022, entre le CORTEX, AQUAWAL et la RTBF pour la diffusion au grand public d'informations sur la pénurie d'eau potable ;
- la Stratégie Intégrale Sécheresse (SIS) existante au sein du SPW ARNE ;
- le Schéma Régional des Ressources en Eau (SRRE 2) également mis en œuvre sous l'égide de la SWDE pour améliorer l'interconnexion des réseaux de distribution d'eau ;
- l'évaluation hebdomadaire des risques d'incendie en milieu naturel faite par le Département de la Nature et des Forêts depuis 2023.

→ Perspectives

- [6] Poursuivre, au travers des stratégies d'adaptation régionales, l'augmentation de la résilience des secteurs concernés face aux risques de sécheresse.
- [7] Poursuivre la sensibilisation du citoyen à la problématique des sécheresses en général et aux bonnes pratiques à adopter en période critique (risques d'incendie, consommation d'eau, etc.).
- [8] Intégrer dans la gestion du risque les outils d'évaluation et d'alerte disponibles au niveau européen (ex. COPERNICUS).





ÉPIDÉMIE/PROPAGATION DE NOUVELLES MALADIES

→ Situation actuelle

La pandémie de la Covid-19 a mis en lumière l'absence de préparation mondiale face à ce type de phénomènes. La Région wallonne, tout en prenant part activement à la gestion de crise au niveau national, a assuré au travers de l'AVIQ une gestion de ses compétences propres (tracing, vaccination, etc.). L'objectif aujourd'hui est de pouvoir capitaliser sur les acquis de cette crise pour structurer la réponse régionale à une future pandémie.

→ Perspectives

- [9] Dans le cadre du Plan régional de gestion de crise (PRGC), adopter un Plan intersectoriel de crise (PIC) pour la thématique « Épidémie ».



GÉOPOLITIQUE

→ Situation actuelle



La gestion directe des facteurs géopolitiques relève en général du niveau fédéral (Défense, Affaires étrangères et intérieures, Sûreté de l'État, Police, CCB)¹⁴, la Région wallonne ne disposant pas de levier direct sur ceux-ci. Néanmoins, cette dernière, selon l'analyse de risques, doit être prête à en gérer les conséquences directes et indirectes (volatilité des prix de l'énergie, organisation de l'accueil de bénéficiaires de protection temporaire, cyberattaques, etc.). Depuis 2022, par exemple, une cellule de coordination est chargée de superviser l'organisation de l'intégration en Wallonie des bénéficiaires de protection temporaire en provenance d'Ukraine.

→ Perspectives

- [10] Relayer les campagnes de sensibilisation nationales en matière de risques géopolitiques (menaces hybrides, espionnage, cybercriminalité), en particulier auprès des publics les plus exposés.
- [11] Placer un focus sur les risques d'espionnage concernant les informations politiques, économiques, technologiques, scientifiques ou en rapport avec les infrastructures essentielles de la Région wallonne.

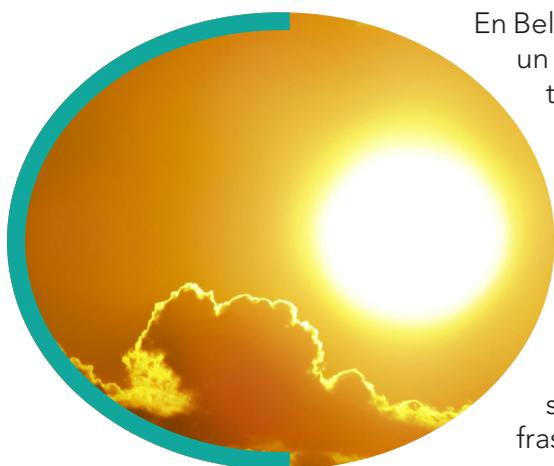
¹⁴ NCCN (s.d.). Risques géopolitiques. Disponible sur

<https://centredecrise.be/fr/risques-en-belgique/risques-pour-la-securite/risques-geopolitiques>.

- [12] Dans le cadre des démarches nationales de résilience (BNRP), participer à la cartographie et à l'analyse des chaînes d'approvisionnement cruciales pour l'économie nationale et régionale (énergie, alimentation, eau potable, etc.) et mettre en œuvre des stratégies de continuité d'activité.
- [13] Sur base de l'expérience de la gestion des bénéficiaires de protection temporaire en provenance d'Ukraine, formaliser un plan sectoriel pour de futures crises du même type.

VAGUE DE CHALEUR

→ Situation actuelle



En Belgique, les différentes autorités sanitaires ont élaboré un plan « Forte chaleur et pics d'ozone ». Chaque autorité régionale prend des mesures dans une phase de vigilance ou d'avertissement, telles que, par exemple, le soutien des professionnels travaillant avec des groupes vulnérables. Lors du déclenchement d'une phase d'alerte, les autorités fédérales jouent un rôle de coordination et les entités fédérées un rôle d'information vers les institutions relevant de l'AVIQ et vers les autorités locales dans le cas du plan Forte chaleur. Au-delà de l'aspect sanitaire, d'autres impacts sont attendus sur les infrastructures et les services.

→ Propositions

- [14] Favoriser l'émergence de nouveaux espaces verts et la végétalisation des espaces publics tant en milieu urbain que rural et des projets urbanistiques pour répondre aux enjeux des îlots de chaleur (DPR).
- [15] Développer, dans le cadre général du PRGC, un Plan intersectoriel de crise (PIC) ayant pour objet les vagues de chaleur.

CRIMINALITÉ INFORMATIQUE (CYBER)

→ Situation actuelle

La gestion des cyberattaques passe tout d'abord par la prévention. Il est crucial de former les équipes des entités vulnérables à détecter des attaques potentielles, notamment au sein d'organisations manipulant des données personnelles ou hautement confidentielles. Actuellement, des procédures de détection et diverses mesures telles que des formations et des logiciels antifraude sont déjà en place au sein de certaines entités clés de la Région. Certaines possèdent même des DRP (« Disaster Recovery Plan ») permettant d'assurer le rétablissement de leurs outils informatiques critiques. Certaines entités organisent également des tests réguliers de leurs logiciels.





Par ailleurs, la loi NIS2, entrant en vigueur en octobre 2024, impose un cadre réglementaire plus strict et élargi pour prévenir et assurer la cybersécurité des réseaux et des systèmes d'information d'intérêt général pour la sécurité publique et pour les entités considérées comme essentielles.

Aujourd'hui, la Région wallonne collabore avec le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB) pour mettre en place une équipe spécialisée chargée de fournir une assistance en cas de cyber-incidents. Un comité de sécurité composé d'experts peut notamment être déployé en cas de crise. Il apparaît crucial de renforcer la collaboration avec les organisations expertes telles le CCB dans le but de préparer le territoire wallon et ses organisations clés à répondre au mieux aux cybermenaces.

→ Perspectives

[16] **Renforcer la cybersécurité en Wallonie à travers une approche globale et intégrée et offrir aux entreprises, aux organisations et aux services publics un accompagnement adéquat comprenant des audits, des conseils, et des solutions adaptées en matière de cybersécurité.**

[17] **Soutenir les communes dans le développement de la cybersécurité.**

[18] **Accorder une attention particulière à la protection des secteurs régionaux essentiels dans le cadre de NIS2, notamment pour l'informatique industrielle.**

[19] **Réaliser les investissements nécessaires dans l'équipement, les technologies, les systèmes et l'infrastructure IT (tant classique qu'industrielle) permettant de garantir une culture du risque raisonnée en matière de cybersécurité.**



INONDATIONS

→ Situation actuelle

La gestion des risques d'inondations est effective en Région wallonne depuis le début des années 2000 et l'adoption du Plan PLUIES par le Gouvernement wallon. Les événements extrêmes récents en Wallonie ont cependant montré l'importance d'intensifier la prévention et la préparation face aux phénomènes d'inondations par ruissellement et débordement. Depuis juillet 2021, ces avancées se sont notamment traduites par :

- la reconstruction résiliente des cours d'eau au travers du PRW (projet 319) ;
- la gestion intégrée du risque au travers des Cellules d'expertise (Celex) coordonnées par le CORTEX ;
- l'adoption d'un cadre légal pour la sécurité des barrages-réservoirs ;

- l'adoption des Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) pour la période 2022-2027 ;
- la réalisation d'un Master Plan pour la Vallée de la Vesdre ;
- la publication de nouveaux référentiels de construction en zone inondable ;
- le lancement de projets-pilotes pour la détection précoce des crues éclair ;
- le développement de la culture du risque d'inondations au travers de différentes initiatives (comme la convention avec les contrats de rivière) et de projets transfrontaliers Interreg (Marhetak, FlashFloodBreaker).

→ Perspectives



[20] Mettre en œuvre les mesures globales prévues dans les PGRI pour la période 2022-2027.

[21] Poursuivre et finaliser la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête parlementaire sur les inondations de juillet 2021 (DPR).

[22] Dans le cadre du Plan régional de gestion de crise (PRGC), adopter un Plan Intersectoriel de Crise (PIC) pour la thématique « Inondations ».

25



DÉSINFORMATION

→ Situation actuelle

Les initiatives nécessaires sont prises aux niveaux belge, européen et international pour détecter, analyser et contrer la désinformation, mais aussi pour rendre la société résistante à toutes les formes de désinformation, y compris les opérations d'information menées par des acteurs (étatiques) étrangers. Ainsi, au niveau européen, il existe un plan d'action contre la désinformation. En outre, un code de bonnes pratiques amélioré sur la désinformation a vu le jour en 2022¹⁵. Au niveau wallon, les leviers résident dans l'information du public et la lutte contre les fake news relatives aux compétences régionales.

→ Perspectives

[23] Intégrer dans le processus régional de communication de crise des actions spécifiques contre les fake news et la désinformation en période de crise.

¹⁵ European Union (2024). Lutte contre la désinformation en ligne. Disponible sur <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/online-disinformation>.



[24] Renforcer la collaboration entre la Région et d'une part les autorités compétentes, telles que le Centre de crise national (NCCN) et les services de renseignement, d'autre part les médias traditionnels. Cette approche intégrée renforcerait la résilience de la Wallonie face à la désinformation, protégeant ainsi les processus démocratiques et la cohésion sociale contre les effets néfastes de la désinformation.

PANNE ÉLECTRIQUE

→ Situation actuelle

En Belgique, un plan de délestage existe ayant pour objectif de protéger le réseau électrique afin d'éviter que l'ensemble du pays soit touché par un blackout complet, c'est-à-dire une coupure totale d'électricité. La législation belge prévoit que c'est le ministre de l'Énergie, en concertation avec le ministre de l'Économie, qui définit le plan de délestage et ses modalités d'exécution sur proposition d'Elia, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension en Belgique, après avoir consulté la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG).

La Région wallonne est amenée chaque année à faire part de ses demandes dans le cadre de l'élaboration de ce plan. Certains sites stratégiques régionaux sont repris dans les tranches 0 et 1 du plan fédéral de délestage. Cette liste est actualisée chaque année. Chaque année, à l'automne, ELIA publie ses perspectives pour l'hiver en matière d'approvisionnement de notre pays en électricité, ce qui permet d'anticiper les difficultés au niveau wallon.

→ Perspectives

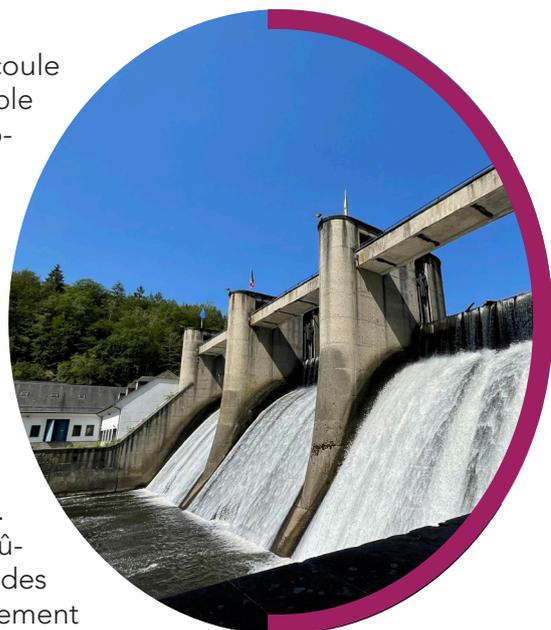
[25] Disposer d'un plan de continuité d'activité intégrant le risque de panne électrique (délestage et blackout) pour les sites stratégiques et infrastructures essentielles dépendant de la Région wallonne.

ATTAQUES CONTRE LES INFRASTRUCTURES VITALES/CRITIQUES RÉGIONALES

→ Situation actuelle

La protection des infrastructures essentielles découle généralement d'obligations européennes (par exemple la directive CER créant un cadre global et harmonisé pour la résilience des entités critiques face à différents risques, ou le Règlement européen n° 300/2008 en matière de sûreté aéroportuaire) implémentées dans de droit national et/ou régional.

La Région wallonne est membre de l'autorité sectorielle responsable du recensement et de la désignation des infrastructures critiques dans le secteur de l'eau potable et des eaux usées. Il n'y a actuellement pas d'infrastructure régionale désignée comme infrastructure critique/essentielle. Des mesures spécifiques existent au niveau de la sûreté aéroportuaire et un cadre légal pour la sécurité des barrages-réservoirs a été adopté en 2024 par le Parlement de Wallonie.



→ Perspectives

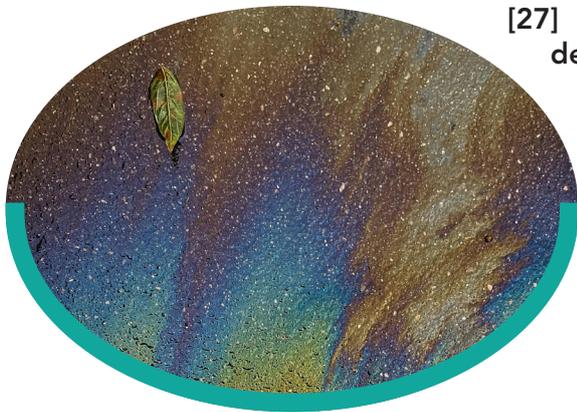
[26] Veiller à l'implémentation de la directive CER (infrastructures critiques) dans les secteurs régionaux concernés (eau, transports, énergie, etc.).

POLLUTIONS (EAU, AIR ET SOLS)

→ Situation actuelle

Qu'elles soient historiques ou contemporaines, accidentelles ou volontaires, les pollutions environnementales de l'eau, de l'air ou des sols constituent des menaces pour la santé humaine et pour les milieux naturels. Entre 2019 et 2024, la Région wallonne a connu plusieurs événements de ce type, comme les pollutions de cours d'eau et la crise des PFAS, et dispose de textes légaux et réglementaires en matière de pollution atmosphérique (pics de particules fines).

→ Perspectives



[27] Mettre en place une stratégie de surveillance et de limitation de substances polluantes émergentes (DPR).

[28] Assurer une capacité rapide d'analyse des substances rejetées dans l'environnement en vue de disposer des données scientifiques permettant une gestion proactive des impacts environnementaux et humains, basée sur le principe de précaution (DPR).



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La première version de l'analyse de risques régionale met en exergue la diversité des menaces à laquelle la Région wallonne est exposée au quotidien. Dans l'ensemble, les **10 risques majeurs** qui émergent de la combinaison des analyses ne sont pas surprenants au regard des crises récentes et du contexte géopolitique actuel. Néanmoins, si certains risques sont mieux connus et pris en compte depuis plusieurs années, d'autres sont encore peu concrets et doivent être anticipés.

Pour l'ensemble de ces risques, il est nécessaire que les mesures de prévention et de gestion déjà mises en place par la Région puissent perdurer, voire être renforcées afin que des situations courantes, c'est-à-dire des événements peu critiques engendrant peu ou pas de conséquences néfastes, ne se transforment en situations exceptionnelles, c'est-à-dire des situations où le risque se matérialise avec une sévérité très importante et provoque des conséquences particulièrement néfastes pour la Région wallonne.

Les **28 recommandations** issues de ce premier exercice doivent guider l'action en la matière pour ces prochaines années. Elles ne sont évidemment pas exhaustives et doivent être complétées par des actions à tous les niveaux de gestion des compétences régionales. Il revient ainsi à chaque organisme public, dans le cadre du décret du 13 juillet 2023, de gérer proactivement les risques qui relèvent de son champ d'activité et de compétences. En effet, les organisations publiques jouent un rôle crucial dans la résilience régionale en intégrant la gestion des risques dans leurs stratégies opérationnelles et en formant leurs employés à reconnaître et à gérer les risques spécifiques à leur domaine d'activité.

Dès lors, le secteur public doit continuer à développer des politiques et des pratiques qui intègrent la gestion des risques à tous les niveaux de gouvernance, assurant ainsi une réponse efficace aux crises et une protection accrue des citoyens. Par exemple, il serait judicieux d'entreprendre des analyses de risques au niveau de chaque institution. Certaines organisations considérées comme infrastructures critiques seront d'ores et déjà dans l'obligation de réaliser régulièrement des analyses de risques avec l'entrée en vigueur de la directive CER.

La consultation des organismes publics dans le cadre de cette analyse a également montré que cette logique de gestion des risques (cycle du risque) existait, mais n'était pas encore assez ancrée et intégrée. La culture du risque au sein de ceux-ci doit encore davantage être stimulée au travers de formations ou d'informations spécifiques.

Par ailleurs, des exercices et tests de plans et procédures au sein des administrations et entités doivent être encouragés afin d'améliorer l'implémentation de ces plans, mais également la coordination entre les différents intervenants lors de situations de crise. Parmi ces exercices, devront figurer ceux qui seront réalisés dans le cadre de l'implémentation du Plan Régional de Gestion de Crise (PRGC).

S'agissant d'une toute première itération de l'analyse régionale des risques, il n'existe aucun point de comparaison avec une analyse antérieure, ce qui ne permet pas encore d'étudier les évolutions au cours d'une période donnée. Les prochaines itérations pourront inclure un aspect évolutif et analyser les risques au cours du temps, tant en situation courante qu'en situation exceptionnelle. La prochaine version devra également envisager une liste de participants élargie, incluant autant que possible les **acteurs du secteur privé** actifs en Région wallonne et intégrer un **volet prospectif**.

ANNEXES

A. Annexe 1 – Liste des risques soumis à l'analyse

Liste des risques

1. Accident dans une installation nucléaire
2. Accident aérien
3. Attaque ou sabotage contre une infrastructure vitale
4. Attaque CBR(N) contre une soft target
5. Attaque contre une soft target
6. Conséquences sociales de la (trans)migration
7. Criminalité informatique (CYBER)
8. Dégradation de la qualité de l'air
9. Désinformation
10. Effondrements et mouvements de sols
11. Épidémie
12. Espèce invasive/espèce exotique envahissante
13. Espionnage des infrastructures vitales par un pays étranger
14. Événements/mouvements sociaux de masse
15. Feu de forêt
16. Incident ADR
17. Incident dans une installation SEVESO
18. Inondations par ruissellement
19. Inondations par débordement
20. Maladie contagieuse entre animaux
21. Neige
22. Orages et tempêtes
23. Panne électrique
24. Pénurie de pétrole brut/carburants
25. Pénurie d'eau potable
26. Perturbations des télécommunications
27. Pollution de l'air
28. Pollution de l'eau
29. Pollution des sols
30. Propagation de nouvelles maladies contagieuses
31. Risques géopolitiques
32. Risques provenant de l'espace
33. Sécheresse
34. Tempêtes solaires
35. Terrorisme et extrémisme
36. Tremblement de terre
37. Vague de chaleur
38. Vague de froid
39. Fraude et corruption (risque ajouté par les participants à l'analyse)
40. Perturbation de la mobilité (risque ajouté par les participants à l'analyse)





Définitions spécifiques

- **Incident CBR(N)** : incident impliquant des substances chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires, éventuellement combinées à des explosifs.¹⁶
- **Entreprises SEVESO** : entreprises qui produisent, transforment, traitent ou stockent des substances dangereuses, par exemple les raffineries, les usines pétrochimiques, les usines chimiques, les dépôts de pétrole ou les sites de stockages de substances explosives.¹⁷
- **Soft target** : Quelque chose ou quelqu'un qu'il est facile d'attaquer, ou dont il est facile de tirer un avantage¹⁸, un lieu public où de nombreuses personnes sont présentes.
- **Infrastructures vitales (cf. infrastructures critiques)** : entités qui fournissent des services essentiels à notre société ou à notre économie et qui dépendent des réseaux et des systèmes d'information.¹⁹

Scénarios

Risque	Situation courante (exemple)	Situation exceptionnelle (exemple)
Accident dans une installation nucléaire	Une anomalie nécessitant des mesures de sécurité est détectée dans une centrale nucléaire. Les services de secours et les autorités interviennent en utilisant les moyens à disposition.	Une catastrophe nucléaire grave survient, libérant des éléments probablement radioactifs en grande quantité dans l'air.
Accident aérien	Un petit avion de tourisme s'écrase sur le territoire wallon.	Crash d'un avion de ligne ou accident au sol dans un aéroport régional.
Attaque ou sabotage contre une infrastructure vitale	Une attaque se produit au sein d'un hôpital et entraîne la fermeture de l'hôpital durant plusieurs jours. L'agresseur est arrêté immédiatement après l'attaque.	Une attaque violente contre un centre de distribution d'électricité se produit et entraîne un blackout dans une zone étendue de la Région.
Attaque CBR(N) contre une soft target	Un incident CBRN se produit. Une réponse spécialisée est nécessaire. Les moyens en place actuellement suffisent pour maintenir l'incident.	Une attaque CBRN majeure se produit, provoquant des contaminations et des conséquences à grande échelle. Les mesures existantes ne suffisent probablement pas pour contenir l'incident.
Attaque contre une soft target	Une attaque au couteau non revendiquée survient au sein d'une commune. L'agresseur est identifié et rapidement maîtrisé. La victime est hors de danger.	Un criminel ouvre le feu délibérément sur des citoyens dans un centre commercial. Les pistes terroristes sont écartées. De nombreuses victimes sont à déplorer.

16 NCCN (s.d.). Centre d'expertise CBRNE. Disponible sur

<https://centredecrise.be/fr/que-fait-le-centre-de-crise-national/planification-durgence/centre-dexpertise-cbrne>.

17 NCCN (s.d.). Seveso. Disponible sur

<https://centredecrise.be/fr/risques-en-belgique/risques-technologiques/seveso>.

18 Cambridge Dictionary (s.d.). soft target. Disponible sur

<https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/soft-target>.

19 NCCN (s.d.). Infrastructures critiques. Disponible sur

<https://centredecrise.be/fr/que-font-les-autorites/prevention/infrastructures-critiques>.

Conséquences sociales de la (trans)migration	Une augmentation faible des inégalités sociales due à l'arrivée d'une population fragilisée se produit en Wallonie. Des mesures d'intégration existent afin d'apaiser les potentiels conflits entre les populations de la Région.	Une augmentation très forte des inégalités sociales se produit en Belgique due à l'arrivée d'une population fragilisée provenant d'un pays en guerre. La polarisation de la population entraîne une montée des conflits citoyens dans plusieurs communes.
Criminalité informatique (CYBER)	Une attaque informatique compromet les données personnelles de plusieurs personnes, nécessitant une réponse rapide, mais dont les plans sont déjà existants. Une attaque semblable a déjà eu lieu auparavant.	Une attaque informatique majeure paralyse certaines infrastructures critiques (par exemple infrastructures liées à l'énergie, les hôpitaux) et cause de nombreuses pertes de données personnelles et hautement confidentielles. Une attaque d'une telle ampleur n'a jamais eu lieu auparavant.
Dégradation de la qualité de l'air	Un pic d'ozone a lieu. Les mesures devant être adoptées par les citoyens sont connues et communiquées.	Un pic d'ozone extrêmement dangereux pour la santé est détecté. Les mesures existantes ne suffisent pas.
Désinformation	Des campagnes de désinformation circulent, influençant légèrement l'opinion publique sur les questions politiques et sociales. L'autorité publique peut dans l'ensemble rassurer les citoyens.	Une campagne de désinformation massive et coordonnée affecte le secteur politique/de la santé/économique. Les citoyens n'ont plus confiance en les représentants du pays/dans le système en vigueur. L'autorité publique n'arrive pas à remettre le curseur et à regagner la confiance des citoyens.
Effondrements et mouvements de sols	Des signes d'affaiblissement des structures souterraines, comme des fissures, conduisent à des inspections régulières et à des travaux de maintenance préventifs.	Un effondrement majeur dans un réseau souterrain critique, provoque une urgence, entraînant des opérations de secours, des évacuations de la population et des enquêtes approfondies pour déterminer la cause et éviter de futurs incidents. Un glissement de terrain de grande ampleur,
Épidémie	Une épidémie locale, non mortelle, se répand dans la région. Elle est connue et récurrente. Des traitements des symptômes efficaces existent (cf. grippe)	Une pandémie d'une maladie très contagieuse avec un taux de mortalité important se répand dans toute la Région et au-delà des frontières (cf. Covid-19). Il n'existe pas encore de solution curative ni de solution efficace de traitement des symptômes.
Espèce invasive/espèce exotique envahissante	Une nouvelle espèce invasive apparaît dans une commune de Wallonie. Des moyens de limitation de propagation et d'éradication de l'espèce existent.	Une espèce invasive prolifère rapidement, aucune méthode efficace et certaine n'est actuellement connue pour l'éradiquer rapidement.



Espionnage des infrastructures vitales par un pays étranger	Un individu espion est identifié par les services de sécurité belge. Il est présent sur le territoire wallon. Des moyens de gestion du risque existent et suffisent pour gérer la situation.	La présence sur le territoire wallon d'un groupe d'espions a été identifiée par les services de sécurité belge. Les moyens de gestion actuels ne suffisent pas pour pallier l'ampleur de la menace.
Événements/mouvements sociaux de masse	Un large événement public nécessite des mesures de contrôle et de sécurité spécifiques pour gérer les foules.	De multiples événements de masse ont lieu pour lesquels les organisateurs ne sont pas en mesure de contenir les foules. Des mesures supplémentaires et non prévues doivent être prises par les forces de l'ordre.
Feu de forêt	Un incendie se déclare dans une région boisée, mais accessible. Il peut être maîtrisé avec les moyens disponibles.	Un feu de forêt de grande ampleur (combiné à des difficultés d'accessibilité) se propage rapidement à cause des conditions météorologiques favorables à la propagation.
Incident ADR	Un accident de la route impliquant un camion transportant des substances chimiques se produit sur une autoroute wallonne sur une zone éloignée de nombreuses habitations. Accident avec un bateau transportant des produits dangereux, mais impact environnemental limité (un peu de mortalité au niveau de la faune aquatique). L'incident est rapidement maîtrisé, le lieu de l'accident est entièrement nettoyé.	Un déraillement d'un train (ou accident transport ADR sur route/autoroute en pleine ville ou explosion d'un bateau transportant des produits chimiques entraînant une très forte pollution fluviale et de nombreux blessés/morts) transportant des substances chimiques hautement toxiques se produit. La population se trouvant dans un rayon de 10 km du lieu de l'accident doit être évacuée. De nombreux citoyens doivent être emmenés en urgence pour des maux de tête intenses et vomissements. Les conséquences à court et long termes de la catastrophe sont étudiées, mais encore inconnues.
Incident dans une installation SEVESO	Une fuite de produits chimiques se produit dans une usine SEVESO ayant un impact a priori localisé. Les services de secours et les autorités interviennent en utilisant les moyens à disposition.	Une explosion majeure se produit dans une installation SEVESO, libérant une quantité massive de substances toxiques. Les services de secours et les autorités ont besoin de support supplémentaire.
Inondations par ruissellement	Des pluies durant plusieurs jours causent une saturation (partielle) du réseau d'égouttage, des coulées boueuses.	Des pluies incessantes dues à de violents orages causent une saturation (importante) du réseau d'égouttage, des coulées boueuses très importantes et une montée des eaux à de nombreux endroits.

Inondations par débordement	Un cours d'eau déborde dans une région localisée. Les moyens pour contenir l'incident et évacuer les zones à proximité directe de l'inondation suffisent. La situation est rapidement rétablie.	Un fleuve déborde et inonde une zone très élargie de la Région, entraînant une évacuation des habitations dans un rayon de 10 km. De nombreux dégâts sont à déplorer. Des vies humaines sont en danger (cf. inondations de 2021).
Maladie contagieuse entre animaux	Une maladie contagieuse affecte le bétail d'une commune wallonne et nécessite l'implémentation de mesures de contrôle déjà existantes et utilisées par le passé.	Une maladie contagieuse grave se répand parmi une grande partie des animaux de la Région et menace la sécurité alimentaire de la population. De nombreux abattages sont nécessaires. La consommation alimentaire est fortement impactée.
Neige	Des chutes de neige modérées occasionnant des blocages routiers ponctuels.	Des chutes de neige importantes, en quantité et sur la durée, occasionnant des blocages des routes et infrastructures, et effets connexes.
Orages et tempêtes	Des tempêtes avec vents forts et pluies abondantes. Les services de secours interviennent en utilisant les moyens à disposition.	Une tempête de catégorie majeure impacte des zones densément peuplées. Les services de secours et les autorités interviennent où cela est possible, mais manquent de moyens et de personnel pour pouvoir aider la population touchée.
Panne électrique	Une panne de courant localisée se produit à cause de problèmes techniques. Des moyens peuvent être mis en œuvre pour résoudre le problème rapidement.	Une panne de courant de large ampleur touche la Région, principalement des zones densément peuplées. Un blackout dont la durée n'est pas définie, mais dépassera certainement les 24 heures.
Pénurie de pétrole brut/carburant	Des dispositions (restriction d'exportation) des pays fournisseurs de pétrole/ carburant sont prises. Les réserves actuelles suffisent pour subvenir aux besoins de la population.	Des dispositions (restriction d'exportation) des pays fournisseurs de pétrole/ carburant sont prises. Les réserves actuelles ne suffisent pas pour subvenir aux besoins de la population. Les pompes à essence sont dévalisées et un sentiment de panique naît au sein de la population.
Pénurie d'eau potable	Une diminution temporaire de l'approvisionnement en eau potable. Des restrictions d'utilisation d'eau sont décrétées pour certains types d'activités.	Une diminution significative et de longue durée de l'approvisionnement de la Région en eau potable.
Perturbations des télécommunications	Une panne de réseau temporaire affecte les services de communication pendant une période limitée. L'indisponibilité impacte une partie de la population dépendant de l'opérateur et de la zone géographique.	Une attaque majeure paralyse les infrastructures de communication sur toute la Région. Plusieurs opérateurs et zones géographiques sont impactés.





Pollution de l'air	Un pic de pollution de l'air entraîne des avertissements et limite raisonnablement la vie quotidienne des habitants pendant quelques jours (limitation de la vitesse des voitures sur l'autoroute).	Une pollution extrême de l'air entraîne un confinement des habitants pendant plusieurs jours.
Pollution de l'eau	Des niveaux élevés de pollution de l'eau dans une rivière entraînent des restrictions de consommation pour une partie limitée de la population, des avertissements et des efforts de nettoyage.	Une contamination grave de l'eau potable sur l'ensemble d'une région entraîne l'arrêt de la consommation de l'eau pour une grande partie de la population, nécessitant des livraisons d'eau potable d'urgence. Une rivière est fortement contaminée, nuisant fortement à la faune et la flore sur place.
Pollution des sols	La présence régulière de contaminants dans les sols d'une commune spécifique entraîne des mises en place de précaution, des enquêtes de qualité du sol et des efforts pour limiter l'exposition.	Une pollution grave des sols de plusieurs communes impacte fortement l'agriculture et les productions, et entraîne des mesures importantes de décontamination.
Propagation de nouvelles maladies contagieuses	Une nouvelle maladie affectant une zone localisée de la Région apparaît. La maladie est contagieuse, mais les symptômes sont limités et peuvent être traités avec les moyens existants.	Une nouvelle épidémie naît en Région wallonne due à l'introduction d'une nouvelle espèce animale. Une grande partie de la population wallonne est affectée. Aucun traitement n'existe actuellement pour traiter cette nouvelle maladie contagieuse.
Risques géopolitiques	Des tensions géopolitiques entraînent des conflits interpersonnels récurrents dans plusieurs villes et villages et/ou mènent à une augmentation des chercheurs d'asile sur le territoire.	Un conflit majeur éclate, provoquant des répercussions mondiales et des tensions ciblées entre nationalités, religions, etc. Un conflit également sur le territoire belge et/ou menant à une très forte augmentation des chercheurs d'asile sur le territoire.
Risques provenant de l'espace	Une chute de débris spatiaux de petites tailles.	Une chute de météorites.
Sécheresse	Une période prolongée sans précipitations cause une sécheresse. Il est possible que des restrictions d'utilisation d'eau soient décrétées.	Une période de sécheresse persiste pendant plusieurs semaines et mois. Des restrictions d'utilisation d'eau sévères sont d'application.
Tempêtes solaires	Une tempête solaire de faible ampleur se produit dans la Région. Certaines communes rapportent un dysfonctionnement des communications radio et des systèmes GPS.	Une forte tempête solaire se produit et provoque la dégradation des réseaux électriques dans de nombreuses communes wallonnes. De nombreux foyers sont privés d'électricité pendant plusieurs jours.
Terrorisme et extrémisme	Un acte terroriste isolé a lieu. L'auteur est rapidement interpellé.	Plusieurs actes terroristes ont lieu (cf. attentats de mars 2016).

Tremblement de terre	Un tremblement de terre faible, qui n'est pas ressenti par la population, survient.	Un tremblement de terre d'une magnitude importante dans une zone densément peuplée génère des dégâts très importants.
Vague de chaleur	Une vague de chaleur estivale survient, montant les températures au-dessus des normales de saison pendant plusieurs jours.	Une canicule record frappe la Région pendant plusieurs semaines.
Vague de froid	Une masse d'air froid passe sur la Région, entraînant des températures basses pendant plusieurs jours. Les personnes précarisées ont besoin d'aide.	Un froid historique et intense sur plusieurs semaines frappe la Région. Les services de secours et les autorités interviennent où cela est possible, mais manquent de moyens et de personnel pour pouvoir aider la population touchée.

B. ANNEXE 2 - CATÉGORIE DE COMPÉTENCES RÉGIONALES

Sur base de la Loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles :

1. Aménagement du territoire
2. Économie
3. Emploi et formation
4. Énergie
5. Environnement
6. Logement
7. Infrastructures sportives
8. Travaux publics et transports
9. Politique agricole
10. Politique d'aide aux personnes
11. Politique scientifique
12. Pouvoirs subordonnés
13. Relations internationales
14. Rénovation rurale et conservation de la nature
15. Santé

Remarque :

Afin de se baser davantage sur la nomenclature opérationnelle couramment utilisée, il a été décidé, pour l'analyse des résultats, d'utiliser le terme « Mobilité et Infrastructures » afin de désigner la compétence regroupant les « Travaux publics et transports » ainsi que les « Infrastructures sportives ». Cette fusion fait passer le nombre total de compétences analysées de 15 à 14.



C. ANNEXE 3 - QUESTIONNAIRE

Choisissez dans l'encadré de droite l'un des 5 risques clés pour la Région wallonne, et/ou qui pourrait impacter vos compétences (Si vous souhaitez identifier plus de 5 risques, vous pouvez sélectionner d'autres risques pour compléter votre choix, au sein de la même liste. Vous pouvez également choisir l'option « Autre risque » en indiquant un risque non repris dans la liste proposée, et noter celui-ci dans la case entourée en rouge) :

Situation courante (si applicable) :

- Selon vous, quel serait l'impact humain sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une « situation courante » ?
- Selon vous, quel serait l'impact financier sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une « situation courante » ?
- Selon vous, quel serait l'impact environnemental sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une « situation courante » ?
- Selon vous, quel serait l'impact social sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une « situation courante » ?
- Veuillez brièvement expliquer votre évaluation de l'impact et de la probabilité pour ce risque.
- Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la préparation et la prévention du risque, considérant un exemple de scénario lié une «situation courante» ?
- Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la gestion de la crise (dans le cas où le risque se matérialise), considérant un exemple de scénario lié une «situation courante» ?
- Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la gestion du rétablissement de la crise, considérant un exemple de scénario lié une « situation courante » ?
- Avez-vous une remarque/un complément d'information à apporter ?

Situation exceptionnelle :

- Selon vous, quel serait l'impact humain sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une « situation exceptionnelle » ?
- Selon vous, quel serait l'impact financier sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une « situation exceptionnelle » ?
- Selon vous, quel serait l'impact environnemental sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une « situation exceptionnelle » ?
- Selon vous, quel serait l'impact social sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une « situation exceptionnelle » ?
- Veuillez brièvement expliquer votre évaluation de l'impact et de la probabilité pour ce risque.
- Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la préparation et la prévention du risque, considérant un exemple de scénario lié une «situation exceptionnelle» ?
- Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la gestion de la crise (dans le cas où le risque se matérialise), considérant un exemple de scénario lié une « situation exceptionnelle » ?
- Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la gestion du rétablissement de la crise, considérant un exemple de scénario lié une « situation exceptionnelle » ?
- Avez-vous une remarque/un complément d'information à apporter ?





Ce questionnaire est à compléter pour chaque risque que vous identifiez, soit au moins 5 fois. Il est donc nécessaire de cliquer sur "Envoyer et enregistrer le risque" (en bas du questionnaire) au minimum 5 fois, 1 fois pour chaque risque. En complétant le questionnaire, la barre rouge ci-dessous indiquera le numéro du risque que vous êtes en train de compléter (soit le risque n°1, n°2, etc.)

Risque n°1

Risque : Situation courante (si applicable)	Situation exceptionnelle
<p>Choisissez dans l'encadré de droite l'un des 5 risques clés pour la RW, et/ou qui pourrait impacter vos compétences :</p> <p><i>(Si vous souhaitez identifier plus de 5 risques, vous pouvez sélectionner d'autres risques pour compléter votre choix, au sein de la même liste. Vous pouvez également choisir l'option "Autre risque" en indiquant un risque non repris dans la liste proposée, et noter celui-ci dans la case entourée en rouge.)</i></p>	<p><i>A compléter uniquement si vous avez choisi "Autre risque"</i></p>
<p>1. Impact sur la Région wallonne</p> <p>Selon vous, quel serait l'impact humain sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une "situation courante"?</p> <p>Selon vous, quel serait l'impact financier sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une "situation courante"?</p> <p>Selon vous, quel serait l'impact environnemental sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une "situation courante"?</p> <p>Selon vous, quel serait l'impact social sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une "situation courante"?</p> <p>Selon vous, quelle est la probabilité que ce risque se produise en Région wallonne, considérant un exemple de scénario lié à une "situation courante"?</p> <p>Veillez brièvement expliquer votre évaluation de l'impact et de la probabilité pour ce risque:</p>	<p>Selon vous, quel serait l'impact humain sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une "situation exceptionnelle"?</p> <p>Selon vous, quel serait l'impact financier sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une "situation exceptionnelle"?</p> <p>Selon vous, quel serait l'impact environnemental sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une "situation exceptionnelle"?</p> <p>Selon vous, quel serait l'impact social sur la Région wallonne si ce risque venait à se produire, en considérant un scénario lié à une "situation exceptionnelle"?</p> <p>Selon vous, quelle est la probabilité que ce risque se produise en Région wallonne, considérant un exemple de scénario lié à une "situation exceptionnelle"?</p> <p>Veillez brièvement expliquer votre évaluation de l'impact et de la probabilité pour ce risque:</p>

Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la **préparation et la prévention du risque**, considérant un exemple de scénario lié une "situation courante" ?

Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la **gestion de la crise (dans le cas où le risque se matérialise)**, considérant un exemple de scénario lié une "situation courante" ?

Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la **gestion du rétablissement de la crise**, considérant un exemple de scénario lié une "situation courante" ?

Avez-vous une remarque / complément d'information à apporter ?

Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la **préparation et la prévention du risque**, considérant un exemple de scénario lié une "situation exceptionnelle" ?

Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la **gestion de la crise (dans le cas où le risque se matérialise)**, considérant un exemple de scénario lié une "situation exceptionnelle" ?

Quelle est votre implication ou quels sont les leviers dont vous disposez pour la **gestion du rétablissement de la crise**, considérant un exemple de scénario lié une "situation exceptionnelle" ?

Avez-vous une remarque / complément d'information à apporter ?

Cliquez sur ce bouton pour envoyer ce risque et passer au risque suivant :

ATTENTION : Ce bouton enregistre votre risque dans la base de données, mais ne sauvegarde pas votre document. Veuillez le sauvegarder afin de ne pas perdre vos informations.

Enregistrer et envoyer le risque





D. ANNEXE 4 - LISTE DES RÉPONDANTS PAR COMPÉTENCE

Compétences	Nombre de sollicitations	Nombre de répondants	Pourcentage de réponses reçues
Aménagement du territoire	2	2	100 %
Économie	9	7	78 %
Emploi et formation	4	3	75 %
Énergie	4	4	100 %
Environnement	16	12	75 %
Logement	2	2	100 %
Mobilité et infrastructures	6	6	100 %
Politique agricole	10	9	90 %
Politique d'aide aux personnes	7	7	100 %
Politique scientifique	3	2	67 %
Pouvoirs subordonnés	7	6	86 %
Relations internationales	3	3	100 %
Rénovation rurale et conservation de la nature	9	8	89 %
Santé	1	1	100 %
	83	72	87 %

E.ANNEXE 5 - MÉTHODES D'ANALYSE ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Méthodes d'analyse

Le nombre de mentions de chaque risque par les différents participants a d'abord été relevé afin d'identifier les risques qui arrivent spontanément à l'esprit des participants, et d'en faire le classement par compétence et toutes compétences confondues.

La sévérité de chaque risque a ensuite été calculée en situations courante et exceptionnelle, grâce à la combinaison de la probabilité du risque et de ses impacts potentiels estimés par les répondants, à l'aide de la matrice présentée en annexe 6 :

- La **probabilité** correspond à la fréquence potentielle de réalisation du risque.
- L'**impact** correspond à la gravité potentielle du risque suivant quatre dimensions : économique (financière), humaine (santé), sociale (sociétale) et environnementale.

Pour calculer la sévérité, **trois méthodes** sont utilisées, chacune d'entre elles permettant un angle d'analyse différent : *Worst Case*, Maximum des moyennes, Moyenne des moyennes.

Analyse 1 – Worst Case

La méthode de *Worst Case* consiste à calculer la sévérité du risque en combinant la probabilité maximale mentionnée pour ce risque (parmi l'ensemble des scores de probabilité donnés par les participants) avec l'impact maximal assigné à celui-ci, toutes dimensions confondues (humaine, sociale, financière et environnementale). Cette méthode permet de refléter le pire des scénarios d'occurrence d'un risque.

$$= \text{MAX} [\text{humain ; social ; financier ; environnemental}] * \text{MAX} [\text{Probabilité}]$$

Exemple de calcul « Worst Case » (pour un risque X)

Impacts				Probabilité
Humain	Social	Financier	Environnemental	
3	1	1	5	3
4	4	4	2	5
1	5	2	4	2
→ Sévérité = 5*5 = 25				





Analyse 2 – Maximum des moyennes

La méthode du maximum des moyennes tient compte des différentes dimensions d'impact analysées (humain, social, financier et environnemental) et utilise la dimension d'impact dont la moyenne est la plus élevée en combinaison avec la moyenne des probabilités attribuées à ce risque.

$$= \text{MAX} [\text{MOY} [\text{humain ; social ; financier ; environnemental}]] * \text{MOY} [\text{Probabilité}]$$

Exemple de calcul « Maximum des moyennes » (pour un risque X)

Impacts				Probabilité
Humain	Social	Financier	Environnemental	
3	1	1	5	3
4	4	4	2	5
1	5	2	4	2
Moyenne = 2,66	Moyenne = 3,33	Moyenne = 2,33	Moyenne = 3,66	Moyenne = 3,33
→ Sévérité = 3,66*3,33 = 12,19				

Analyse 3 – Moyenne des moyennes

La méthode de la moyenne des moyennes combine le score d'impact moyen, toutes dimensions d'impact confondues, avec le score de la probabilité moyenne donné au risque. Cette méthode peut être considérée comme peu susceptible d'aversion au risque.

$$= \text{MOY} [\text{humain ; social ; financier ; environnemental}] * \text{MOY} [\text{Probabilité}]$$

Exemple de calcul « Moyenne des moyennes » (pour un risque X)

Impacts				Probabilité
Humain	Social	Financier	Environnemental	
3	1	1	5	3
4	4	4	2	5
1	5	2	4	2
Moyenne = 3,00				Moyenne = 3,33
→ Sévérité = 3,00*3,33 = 9,99				

Présentation des résultats

Afin de présenter visuellement les résultats de sévérité des risques pour les trois méthodes d'analyse et selon les situations (courante et exceptionnelle), deux types de représentations graphiques ont été utilisés : des cartes de chaleur (*heat maps*) et des diagrammes à barres empilées.

Cartes de chaleur (Heat maps)

Cette représentation permet une visualisation claire et intuitive du classement relatif des différents risques selon leur sévérité. Le graphe présente en ordonnée le score d'impact et en abscisse la probabilité du risque. Les risques se trouvant dans le quadrant supérieur droit sont donc ceux pour lesquels la sévérité est la plus élevée. Les points représentés sur la carte sont couplés à un code couleur, allant du vert pour les risques ayant une sévérité faible jusqu'au rouge pour les risques dont la sévérité est la plus élevée.

Diagramme à barres empilées

Sur les diagrammes à barres empilées, la sévérité est représentée de façon linéaire. Chaque ligne correspond à un risque, et l'axe horizontal indique le score de sévérité de chacun d'eux.

Cette visualisation permet de représenter les trois méthodes d'analyse sur un seul graphique. Chaque portion de barre de couleur représente la sévérité du risque calculée selon l'une des trois méthodes, et l'empilement des trois barres donne le score de sévérité total. Ce score de sévérité total est donc une addition des scores de sévérité obtenus par les trois méthodes de calcul. Ce diagramme permet ainsi de considérer simultanément les trois méthodes de calcul et met en avant les risques dont la sévérité est la plus élevée, toutes méthodes confondues.



F.ANNEXE 6 - MATRICES D'IMPACT ET DE PROBABILITÉ

Matrice d'impact

	Financier	Humain	Social	Environnemental
5	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages aux actifs/pertes financières : > 10 milliards € - Augmentation du chômage de > 10 000 personnes - Réduction du nombre d'entreprises actives dans le secteur de > 5 % 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de décès > 1 000 - Nombre de personnes malades ou blessées > 10 000 - Personnes en besoin d'assistance (personnes/jour) > 20 000 000 	<ul style="list-style-type: none"> - Perturbation d'un ou plusieurs services vitaux pendant > 4h - Couverture médiatique nationale largement négative - Mécontentement à grande échelle et grandissante des clients/citoyens - Relations sociales très fortement dégradées (grèves et manifestations récurrentes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Écosystèmes endommagés (km² x années) : > 5 000
4	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages aux actifs/pertes financières : entre 1 et 10 milliards € - Augmentation du chômage de > 5 000, < 10 000 personnes - Réduction du nombre d'entreprises actives dans le secteur de < 5% 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de décès : 101 – 1 000 - Nombre de personnes malades ou blessées : 1 000 – 10 000 - Personnes en besoin d'assistance (personnes/jour) : 2 000 000 – 20 000 000 	<ul style="list-style-type: none"> - Perturbation d'un ou plusieurs services vitaux pendant < 4h - Couverture médiatique nationale négative - Mécontentement à grande échelle des clients/citoyens - Relations sociales très dégradées (p.e. manifestations importantes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Écosystèmes endommagés (km² x années) : 501 - 5 000
3	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages aux actifs/pertes financières : entre 0,1 et 1 milliards € - Augmentation du chômage de > 2 500, < 5 000 personnes - Réduction du nombre d'entreprises actives dans le secteur de < 0,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de décès : 10-100 - Nombre de personnes malades ou blessées : 101-1 000 - Personnes en besoin d'assistance (personnes/jour) : 200 000 – 2 000 000 	<ul style="list-style-type: none"> - Perturbation temporaire (< 1h) mais répétitive d'un service vital - Couverture médiatique régionale négative - Mécontentement régional grandissant des clients/citoyens - Relations sociales dégradées (p.e. manifestations ponctuelles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Écosystèmes endommagés (km² x années) : 51 - 500

2	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages aux actifs/pertes financières : entre 10 et 100 millions € - Augmentation du chômage de < 2 500 personnes - Réduction du nombre d'entreprises actives dans le secteur de < 0,1 % 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de décès : 1 - 10 - Nombre de personnes malades ou blessées : 11 - 100 - Personnes en besoin d'assistance (personnes/jour) : 20 000 - 200 000 	<ul style="list-style-type: none"> - Perturbation temporaire (< 1h) d'un service vital - Couverture médiatique localisée négative - Mécontentement limité, mais grandissant des clients/citoyens - Relations sociales faiblement dégradées 	<ul style="list-style-type: none"> - Écosystèmes endommagés (km² x années) : 5 - 50
1	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages aux actifs/pertes financières < 10 000 000 € - Augmentation du chômage de < 500 personnes - Pas de réduction du nombre d'entreprises actives dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de décès = 0 - Nombre de personnes malades ou blessées ≤ 10 - Personnes en besoin d'assistance (personnes/jour) : ≤ 20 000 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de perturbation des services vitaux - Couverture médiatique neutre - Dissatisfaction limitée et localisée des clients/citoyens - Relations sociales non dégradées 	<ul style="list-style-type: none"> - Écosystèmes endommagés (km² x années) : < 5

Matrice de probabilité

Niveau	Probabilité	Période de retour
1	Très peu probable	Tous les 100 ans
2	Peu probable	Tous les 20 à 50 ans
3	Possible	Tous les 10 ans
4	Probable	Tous les 3 ans
5	Très probable	Annuel





G.ANNEXE 7 - RÉSULTATS : MENTIONS DES RISQUES PAR COMPÉTENCE

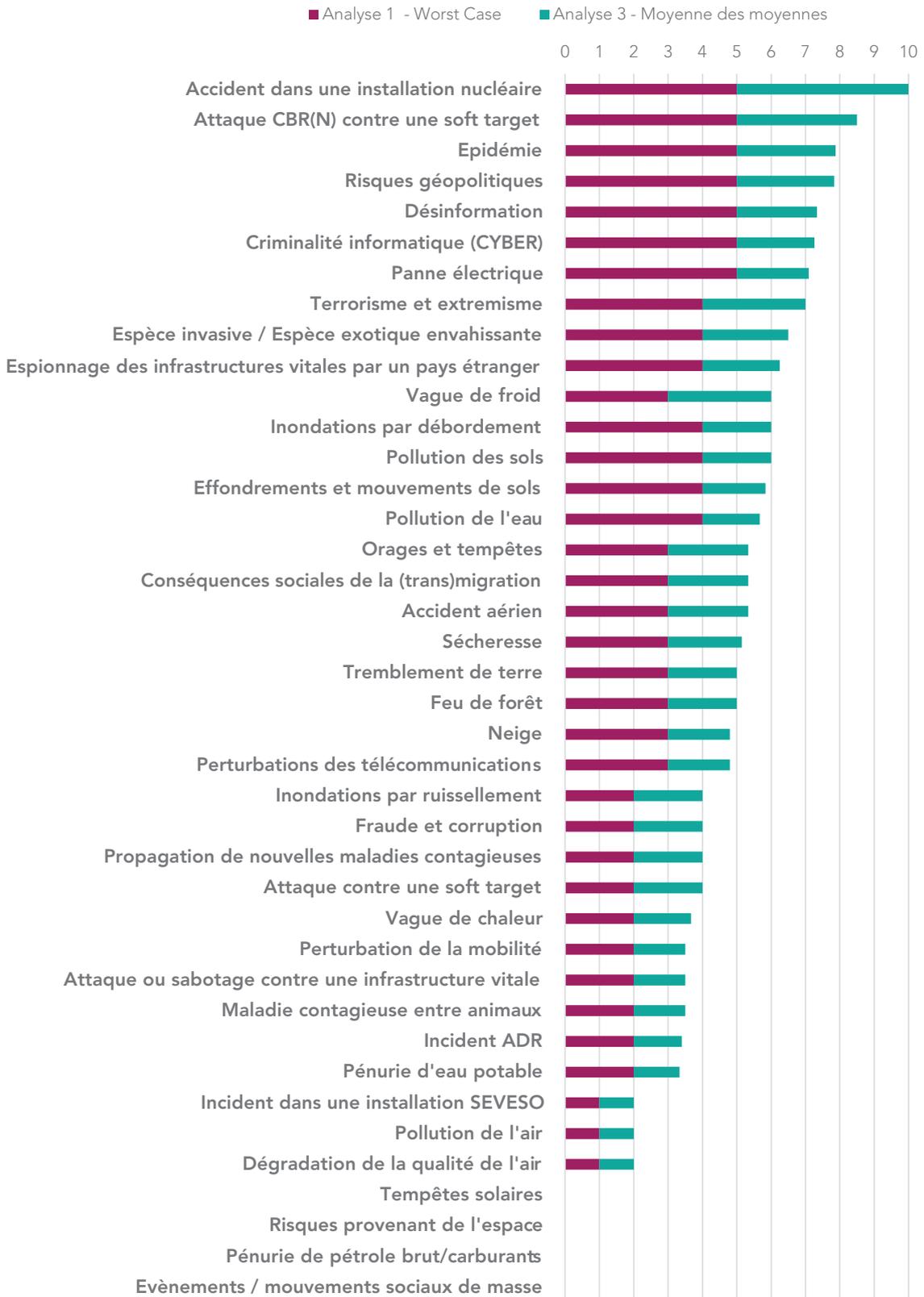
	Compétences	Risques les plus mentionnés	Risques les plus critiques (situation exceptionnelle)	Risques les plus critiques (situation courante)
1	Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement (2) - Panne électrique (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vague de chaleur - Incident ADR - Inondation par débordement 	<ul style="list-style-type: none"> - Orages et tempêtes - Vague de chaleur - Neige
2	Économie	<ul style="list-style-type: none"> - Criminalité informatique (5) - Perturbation des télécommunications (4) 	<ul style="list-style-type: none"> - Épidémie - Conséquences sociales de la (trans)migration - Incident dans une installation SEVESO 	<ul style="list-style-type: none"> - Conséquences sociales de la (trans)migration - Sécheresse
3	Emploi et formation	<ul style="list-style-type: none"> - Criminalité informatique (3) - Panne électrique (3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Conséquences sociales de la (trans)migration 	<ul style="list-style-type: none"> - Conséquences sociales de la (trans)migration - Désinformation - Panne électrique
4	Énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement (4) - Panne électrique (4) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vague de chaleur - Attaque ou sabotage contre une infrastructure vitale 	<ul style="list-style-type: none"> - Vague de chaleur - Orages et tempêtes
5	Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement (4) - Pollution de l'eau (4) - Effondrement et mouvement des sols (3) - Pollution des sols (3) - Sécheresse (3) - Désinformation (3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution des sols - Inondations par débordement - Épidémie 	<ul style="list-style-type: none"> - Accident dans une installation nucléaire - Espèce invasive / Espèce exotique envahissante - Conséquence sociale de la (trans)migration
6	Logement	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement (2) - Orages et tempêtes (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vague de chaleur - Criminalité informatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement - Orages et tempêtes - Vague de chaleur
7	Mobilité et infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Criminalité informatique (5) - Accident aérien (4) - Neige (3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrorisme et extrémisme - Attaque ou sabotage contre une infrastructure vitale

8	Politique agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Désinformation (3) - Inondation par débordement (2) - Épidémie (2) - Pollution de l'eau (2) - Maladie contagieuse entre animaux (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Criminalité informatique - Risques géopolitiques - Épidémie - Inondation par débordement 	<ul style="list-style-type: none"> - Criminalité informatique - Conséquences sociales de la (trans)migration - Pollution des sols - Risques géopolitiques
9	Politique d'aide aux personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement (3) - Inondation par ruissellement (2) - Épidémie (2) - Sécheresse (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécheresse - Inondation par débordement - Désinformation 	<ul style="list-style-type: none"> - Désinformation - Vague de chaleur
10	Politique scientifique	Aucun risque ne ressort particulièrement.	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'eau - Inondation par débordement - Pollution des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - Conséquences sociales de la transmigration - Perturbation des télécommunications - Pollution des sols
11	Pouvoirs subordonnés	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement (3) - Épidémie (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation par débordement - Vague de chaleur 	<ul style="list-style-type: none"> - Vague de chaleur - Vague de froid
12	Relations internationales	<ul style="list-style-type: none"> - Criminalité informatique (Cyber) (2) - Épidémie (2) - Espionnage des infrastructures vitales par un pays étranger (2) - Risques géopolitiques (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrorisme et extrémisme - Risques géopolitiques - Épidémie 	<ul style="list-style-type: none"> - Désinformation - Épidémie - Risques géopolitiques
13	Rénovation rurale et conservation de la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Désinformation (2) - Inondation par débordement (2) - Pollution de l'eau (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Épidémie - Inondation par débordement - Pollution des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - Conséquences sociales de la transmigration - Pollution des sols
14	Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Épidémie (1) - Attaque CBR(N) contre une soft target (1) - Propagation de nouvelles maladies contagieuses (1) 	<ul style="list-style-type: none"> - Épidémie - Propagation de nouvelles maladies contagieuses 	<ul style="list-style-type: none"> - Épidémie

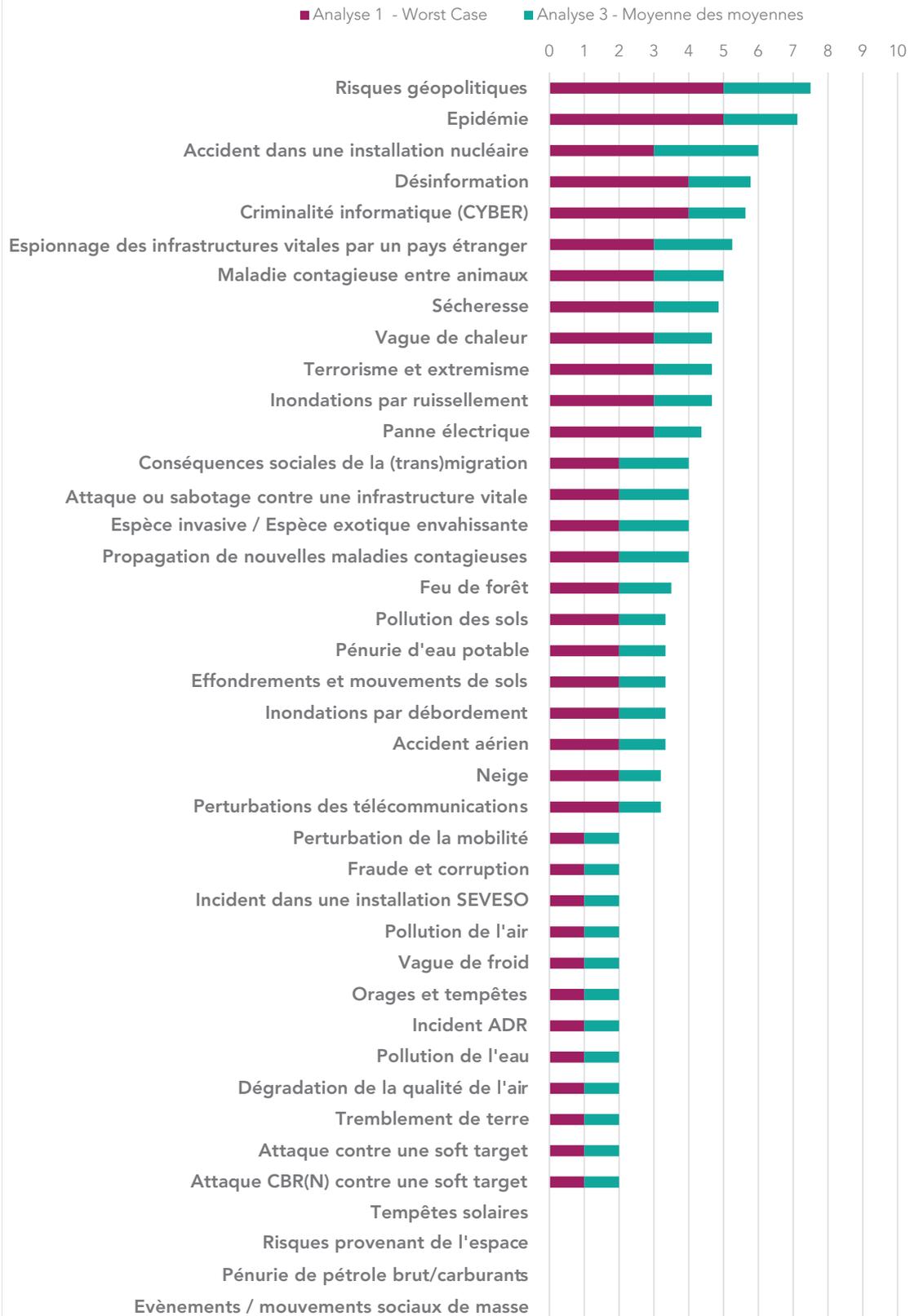




Impact social - Situation Courante

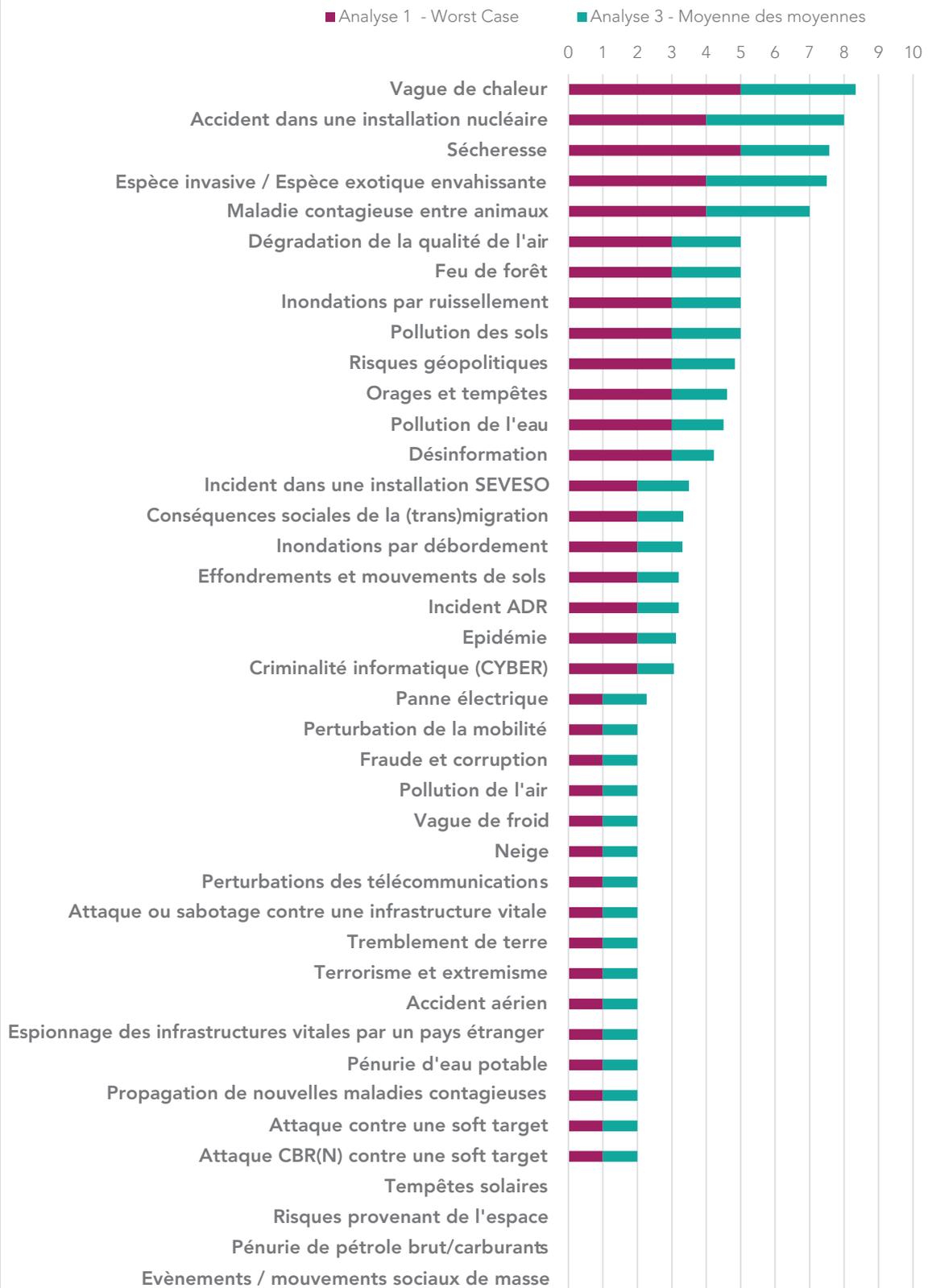


Impact financier - Situation courante





Impact environnemental - Situation courante



H.ANNEXE 8 - RÉSULTATS : SITUATION COURANTE

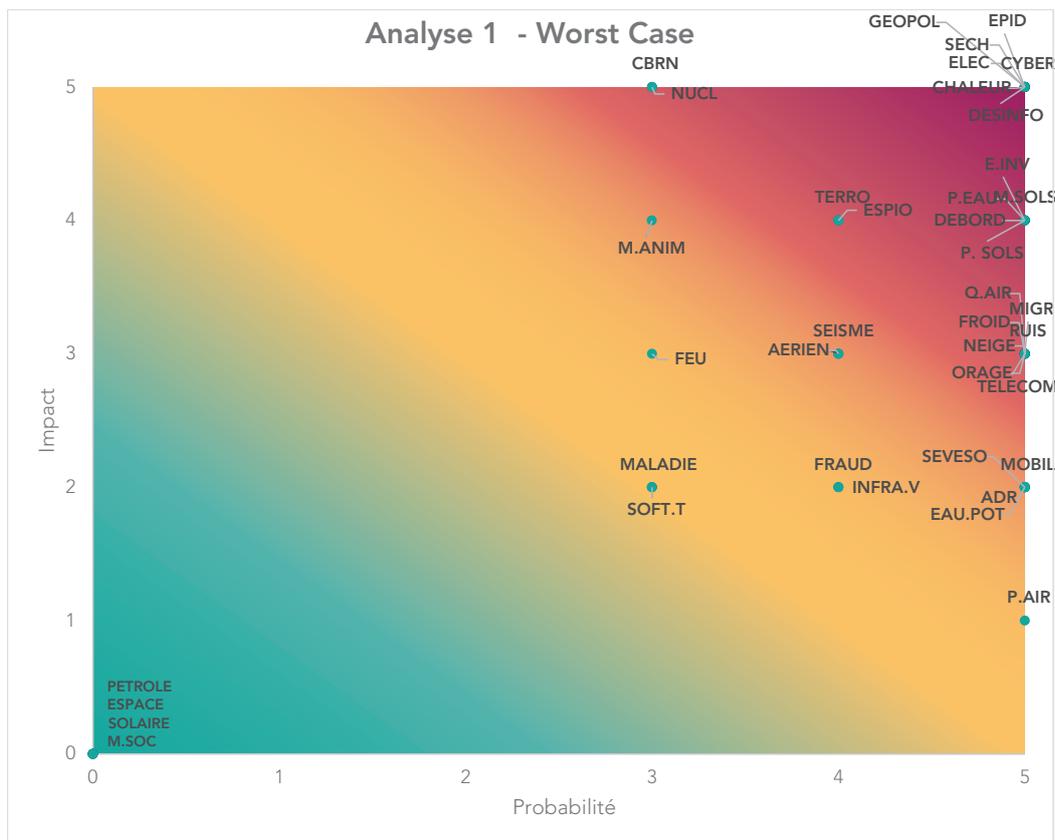


Figure 2a : Cartographie des risques représentant les scores d'impact et de probabilité attribués à chaque risque en situation courante selon l'analyse 1 (Worst Case)

Les points représentés sur cette cartographie illustrent les scores de sévérité de chaque risque. Ces scores combinent les scores d'impact (représentés sur l'axe vertical et échelonnés de 1 à 5) et les scores de probabilité (représentés sur l'axe horizontal et allant également de 1 à 5). La cartographie présente différentes zones colorées du vert (en bas à gauche) au rouge (en haut à droite) en passant par le jaune et orange (zone centrale). Les risques situés dans la zone verte sont ceux dont les scores d'impact et de probabilité (et donc de sévérité) sont les moins élevés, contrairement aux risques localisés dans la zone rouge qui possèdent, eux, un score de sévérité élevé, voire très élevé. Trois cartographies ont donc été construites, une par méthode d'analyse de la sévérité.

De la première méthode d'analyse « Worst case », il ressort que les risques dont la sévérité est la plus élevée dans le cas d'une situation courante sont les suivants :

1. Vague de chaleur
2. Épidémie
3. Sécheresse
4. Risques géopolitiques
5. Criminalité informatique (CYBER)
6. Panne électrique
7. Désinformation



Ces 7 risques se trouvent tous dans le haut du classement suite à l'analyse « Worst case » et obtiennent tous le score de sévérité maximal lorsque l'impact et la probabilité sont combinés, c'est-à-dire un score de 25/25.

Ces risques sont identiques à ceux qui ressortent de l'analyse précédente (sévérité en situation courante) et de l'analyse combinée qui se trouve à la fin de ce chapitre (cf. **infra**, situations courantes et exceptionnelles confondues).

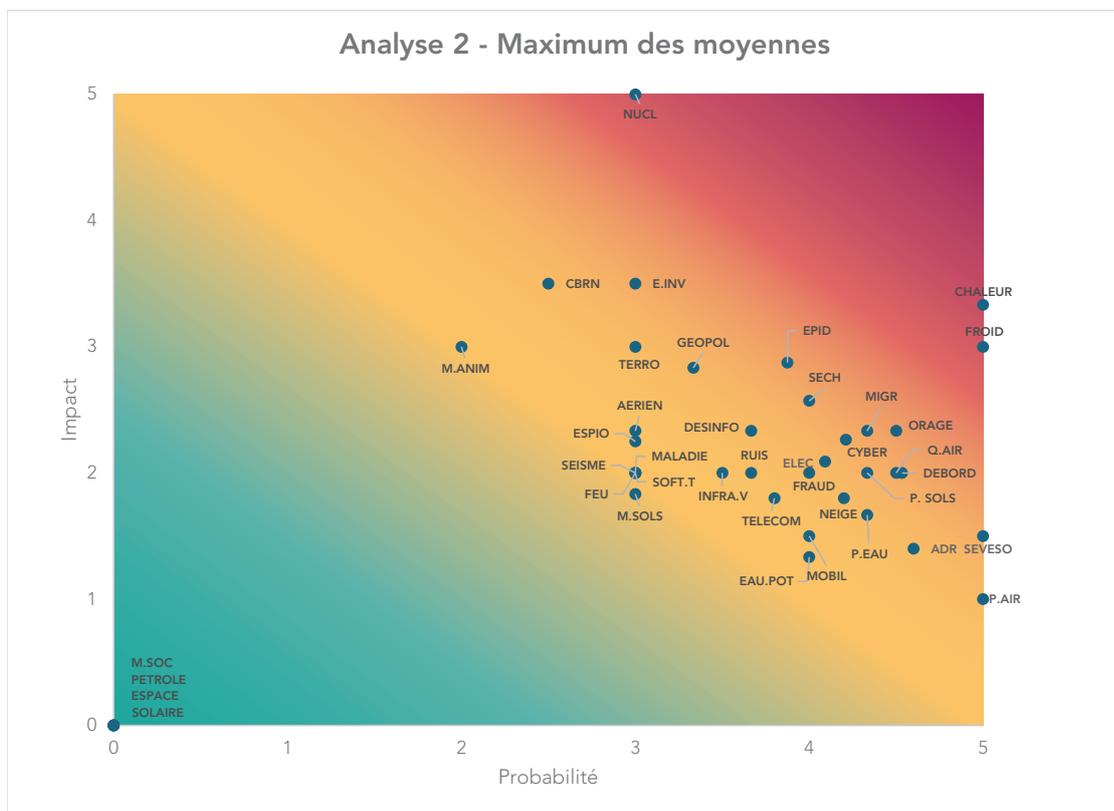


Figure 2b : Cartographie des risques représentant les scores d'impact et de probabilité attribués à chaque risque en situation courante selon l'analyse 2 (Maximum des moyennes)

Sur base de la seconde méthode d'analyse « Maximum des moyennes », il ressort de la cartographie ci-dessus que les risques dont la sévérité est la plus élevée dans le cas d'une situation courante sont les suivants :

1. Vague de chaleur
2. Accident dans une installation nucléaire
3. Vague de froid
4. Épidémie
5. Espèce invasive / Espèce exotique envahissante

Dans le cas de cette seconde méthode d'analyse, on peut retrouver dans le classement deux des risques qui ressortaient précédemment dans l'analyse « Worst case » à savoir le risque de vague de chaleur et d'épidémie.

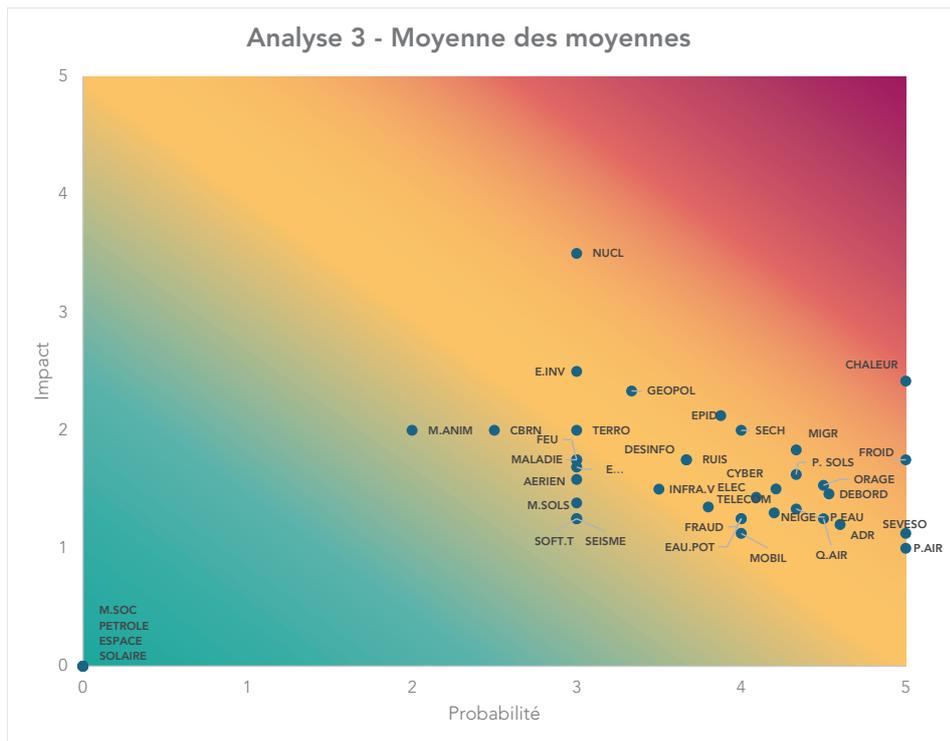


Figure 2c : Cartographie des risques représentant les scores d'impact et de probabilité attribués à chaque risque en situation courante selon l'analyse 3 (Moyenne des moyennes)

Sur base de la troisième méthode d'analyse « Moyenne des moyennes », il ressort de la cartographie ci-dessus que les risques dont la sévérité est la plus élevée dans le cas d'une situation courante sont les suivants :

1. Vague de chaleur
2. Accident dans une installation nucléaire
3. Vague de froid
4. Épidémie
5. Sécheresse

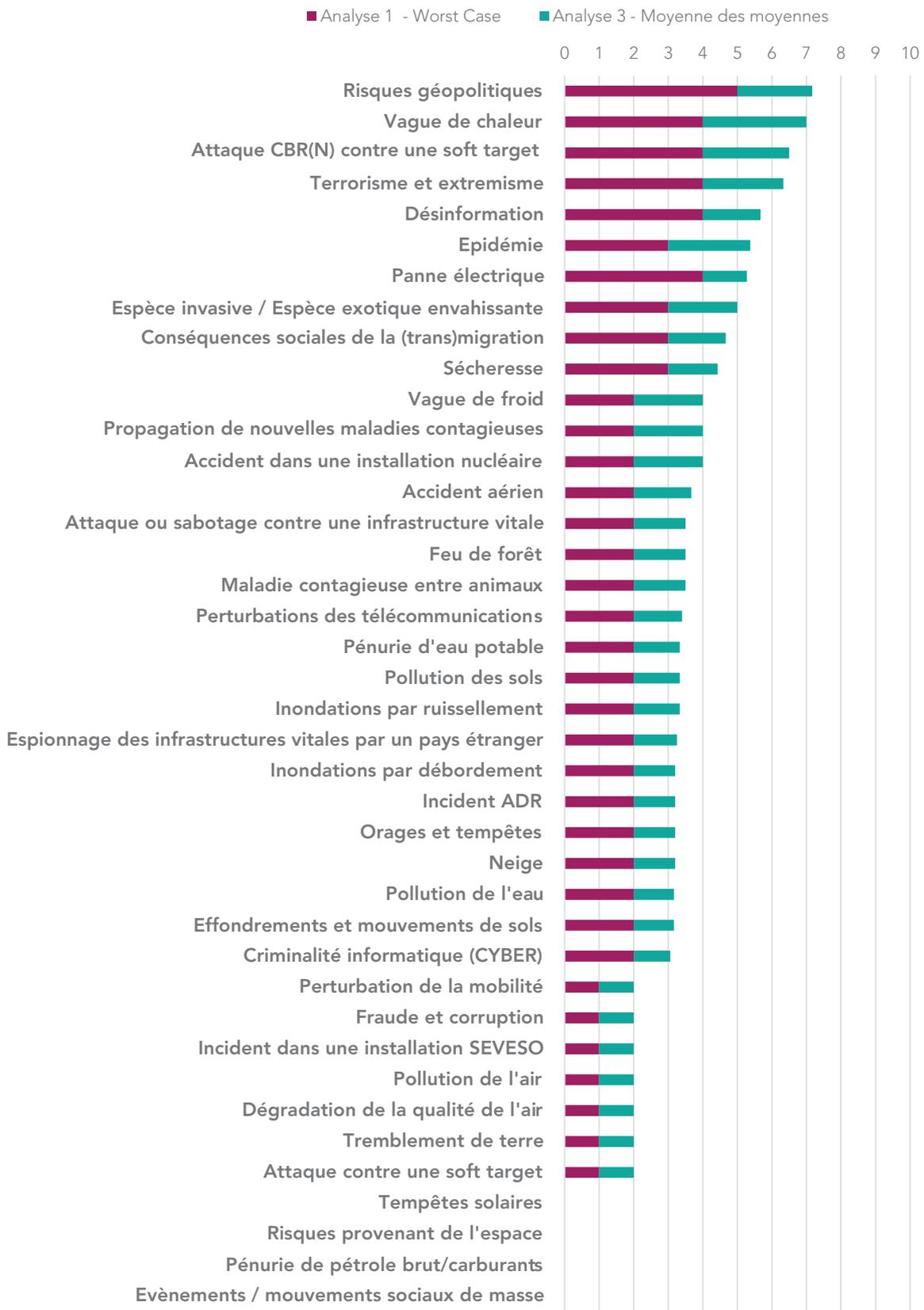
Nous pouvons y retrouver trois des cinq risques qui ressortent de l'analyse de la sévérité combinée (cf. *infra*, situations courantes et exceptionnelles confondues) et de l'analyse de la sévérité en situation courante, à savoir les risques suivants : vague de chaleur, épidémie et sécheresse.

On observe également le risque de vague de froid et d'accident dans une installation nucléaire qui ressortaient déjà de l'analyse précédente « Maximum des moyennes ».

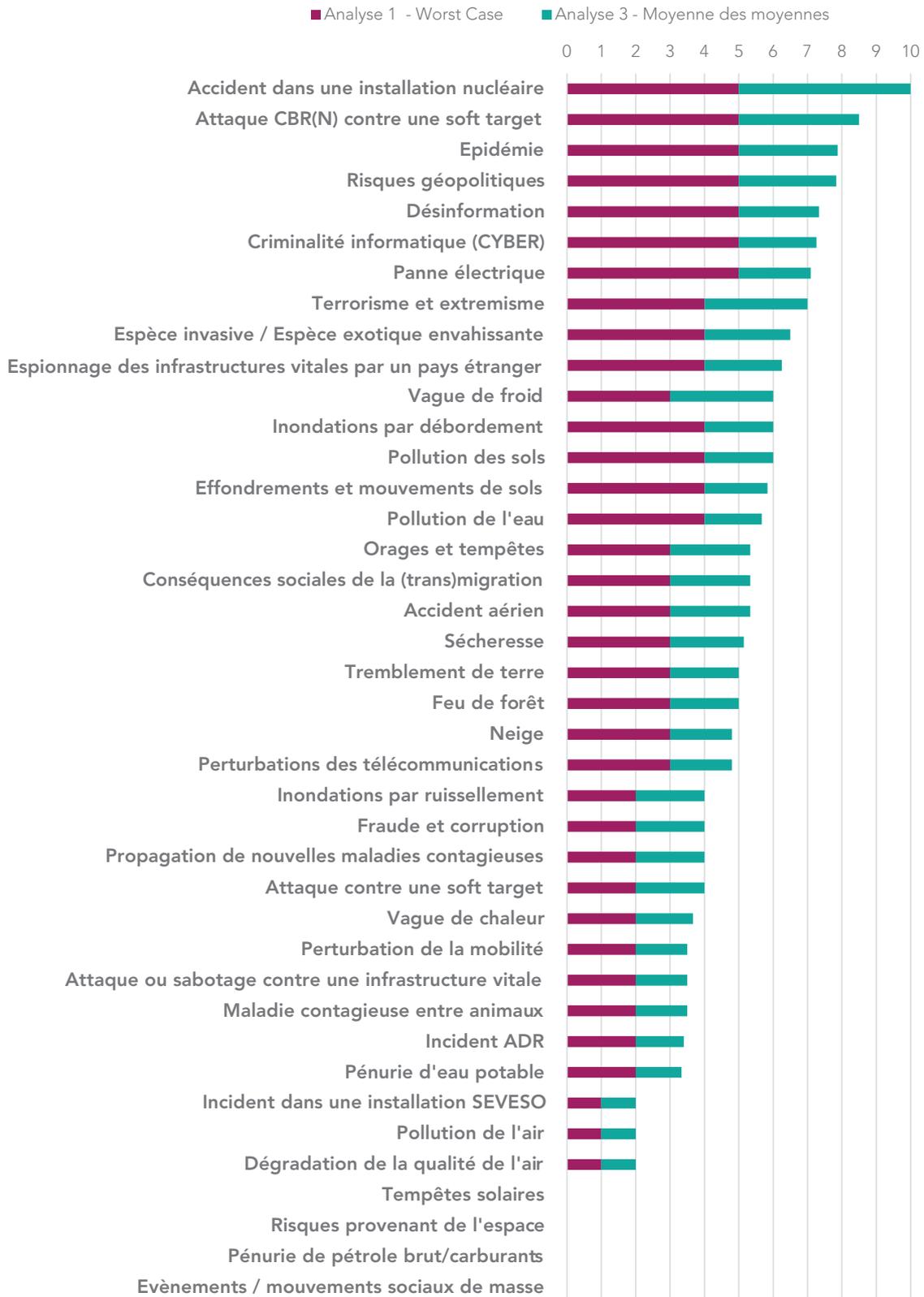
Il en ressort que, peu importe la méthode d'analyse sélectionnée, le risque dont la sévérité est évaluée avec le score le plus élevé dans le cas d'une situation courante est le risque de **vague de chaleur**. On y retrouve également le risque d'**épidémie** et le risque de **sécheresse** dans deux des trois analyses ci-dessus.

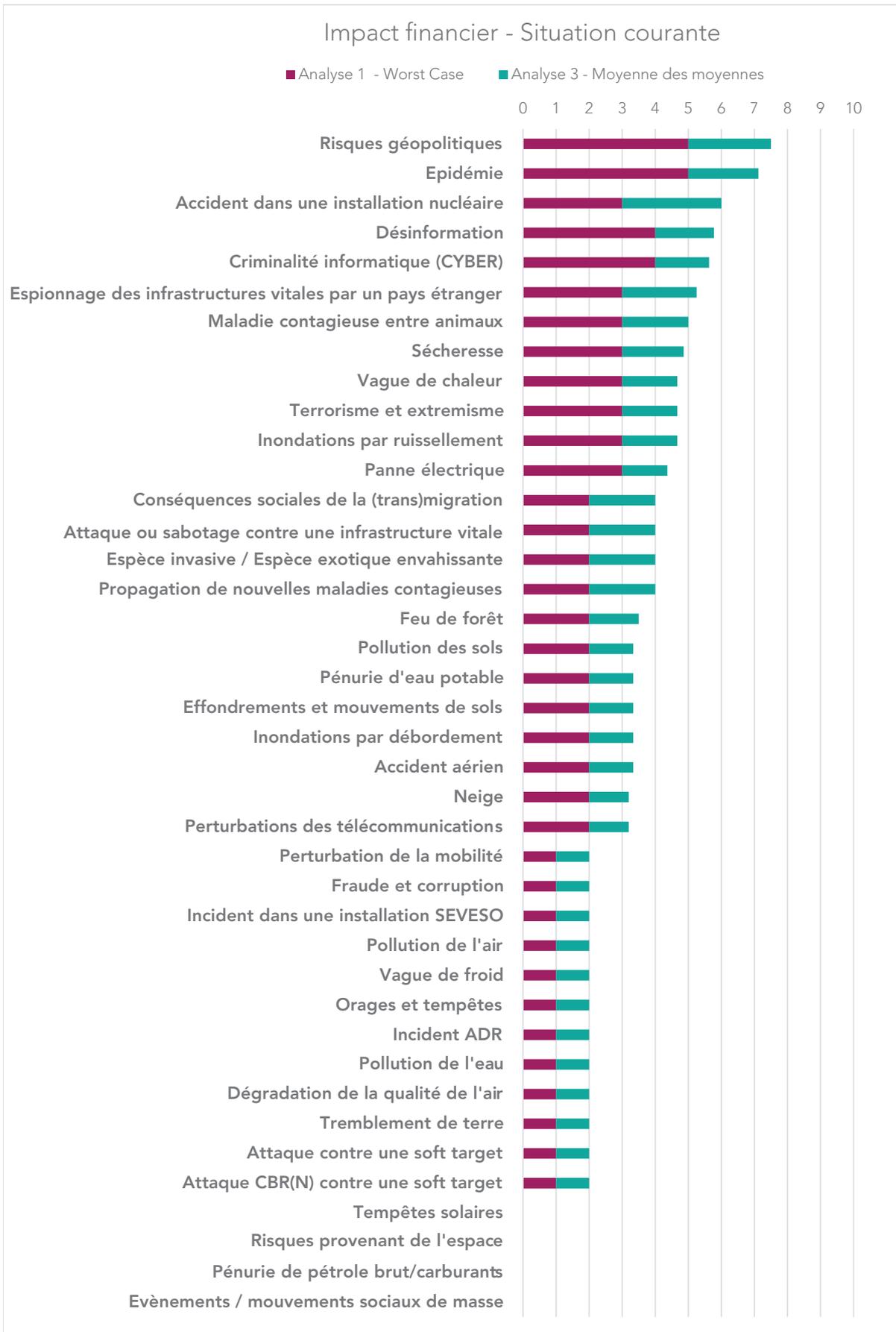


Impact humain - Situation Courante

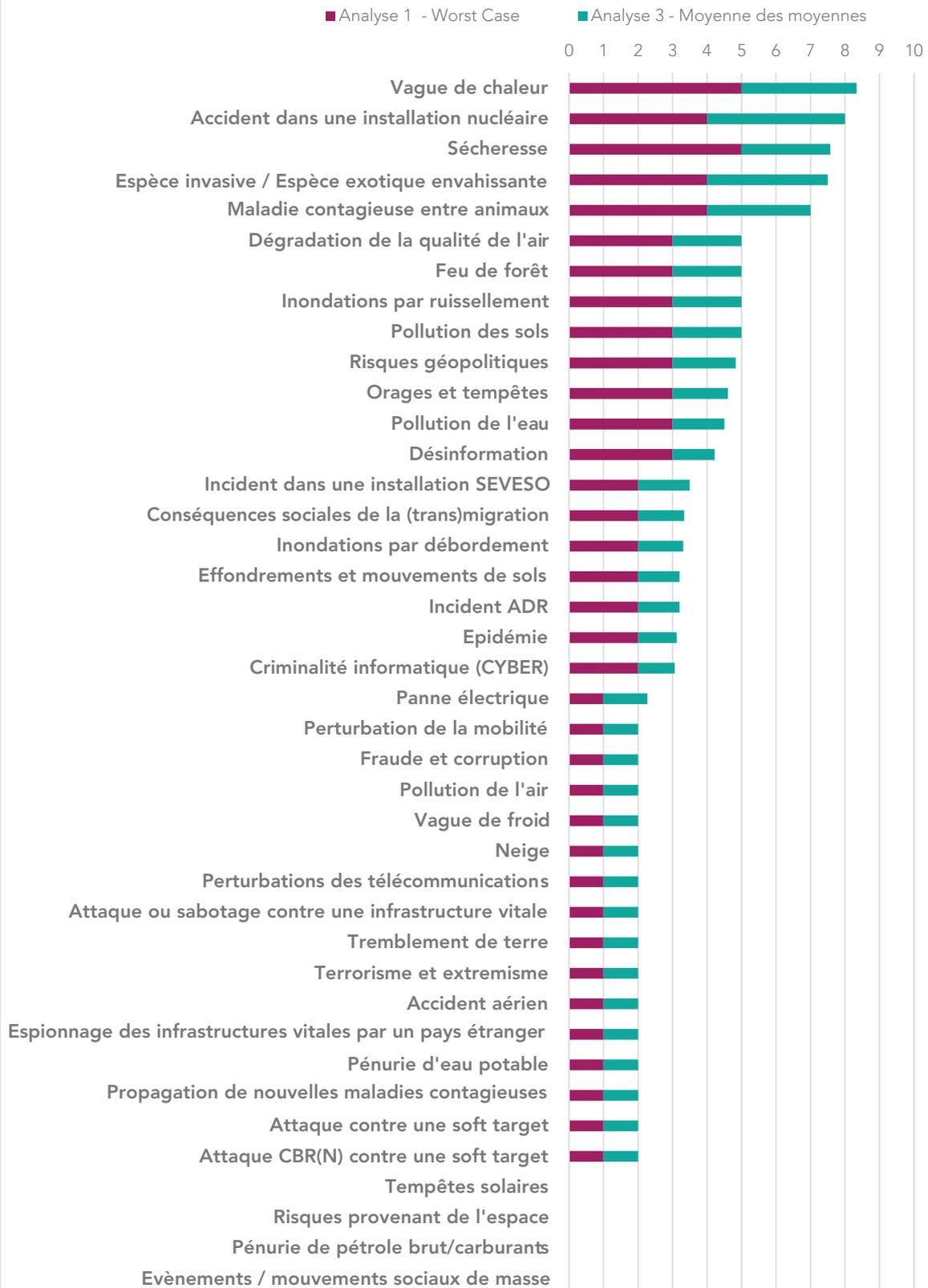


Impact social - Situation Courante





Impact environnemental - Situation courante





I. ANNEXE 9 - RÉSULTATS : SITUATION EXCEPTIONNELLE

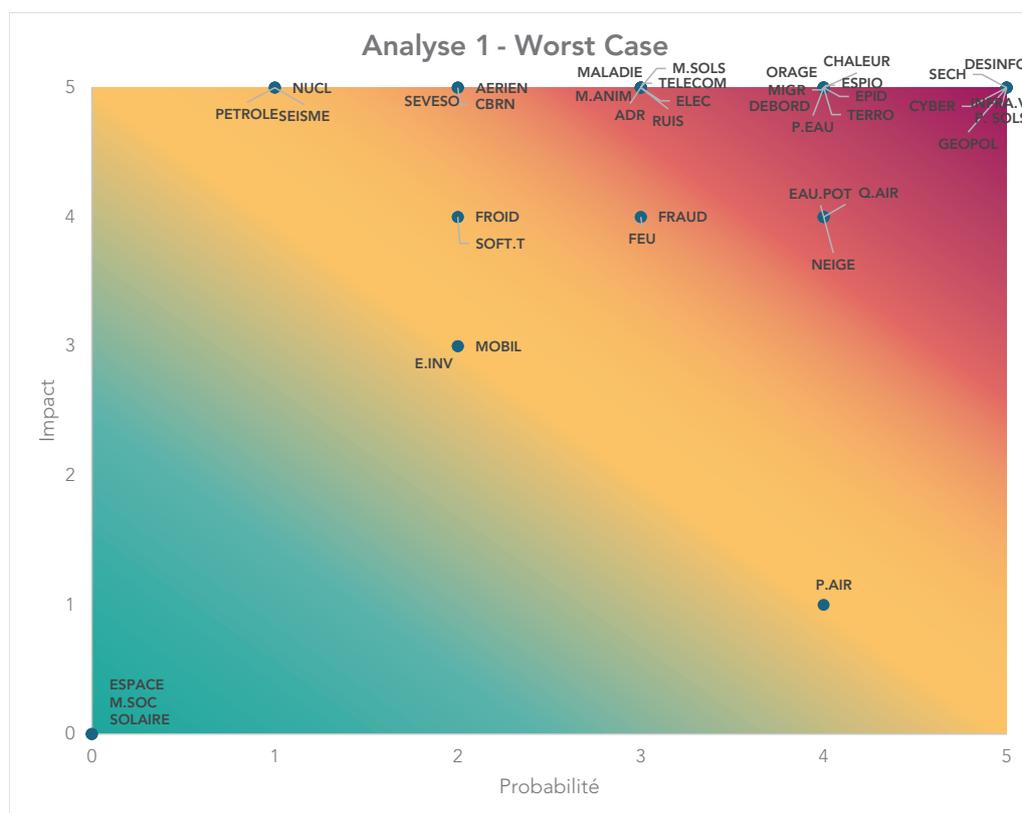


Figure 5a : Cartographie des risques représentant les scores d'impact et de probabilité attribués à chaque risque en situation exceptionnelle selon l'analyse 1 (« Worst Case »)

La cartographie ci-dessus – basée sur la méthode d'analyse « Worst Case » – présente les risques dont la sévérité est la plus élevée en situation exceptionnelle. Elle met en évidence les risques suivants :

1. Sécheresse
2. Risques géopolitiques
3. Attaque ou sabotage contre une infrastructure vitale
4. Pollution des sols
5. Criminalité informatique (Cyber)
6. Désinformation

Ces six risques sont ceux qui ressortent de cette première méthode d'analyse « Worst Case » comme étant ceux dont la sévérité en cas de situation exceptionnelle est la plus élevée. Ils obtiennent tous un score de sévérité maximum (25).

Trois des six risques de la liste ci-dessus – à savoir le risque de sécheresse, les risques géopolitiques et le risque de criminalité informatique – se retrouvent également dans le « top 5 » des risques les plus critiques, toutes situations confondues (courante et exceptionnelle).

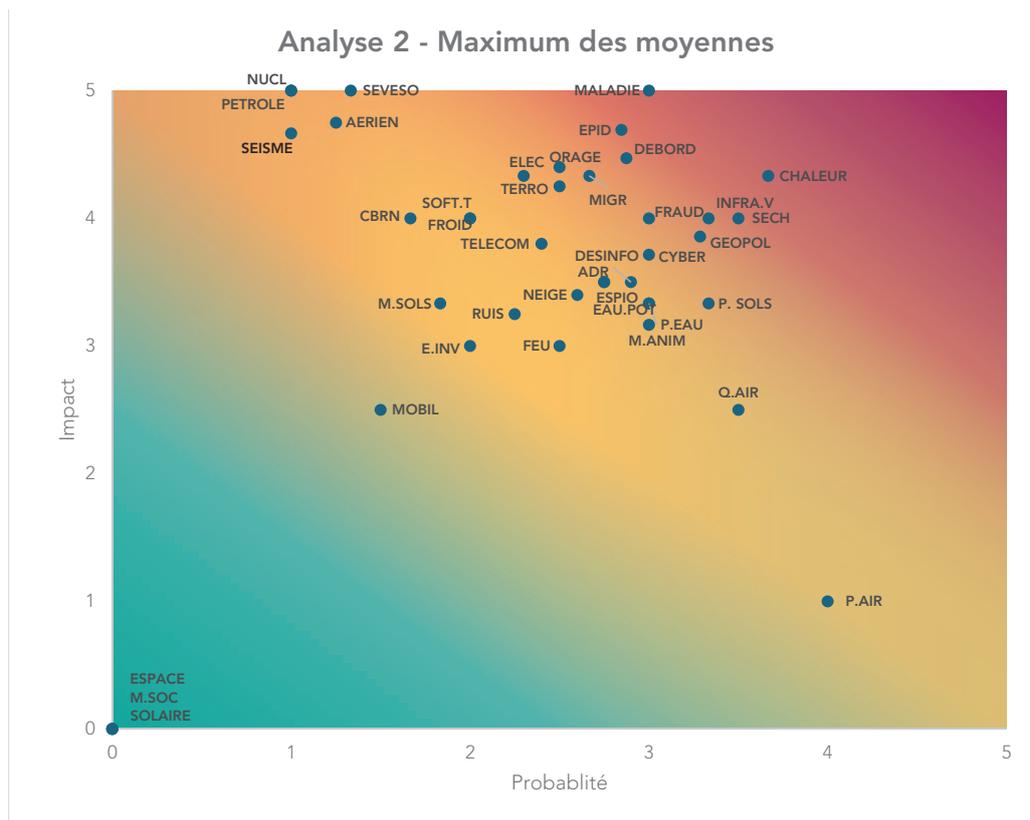


Figure 5b : Cartographie des risques représentant les scores d'impact et de probabilité attribués à chaque risque en situation exceptionnelle selon l'analyse 2 (Maximum des moyennes)

Sur base de la seconde méthode d'analyse « Maximum des moyennes », il ressort de la cartographie ci-dessus que les risques dont la sévérité est la plus élevée dans les cas d'une situation exceptionnelle sont les suivants :

1. Vague de chaleur
2. Propagation de nouvelles maladies contagieuses
3. Sécheresse
4. Épidémie
5. Attaque ou sabotage contre une infrastructure vitale

Ici encore, on peut y retrouver trois des cinq risques qui ressortent de l'analyse de la sévérité combinée pour la situation courante et exceptionnelle, à savoir le risque de vague de chaleur, de sécheresse et d'épidémie.

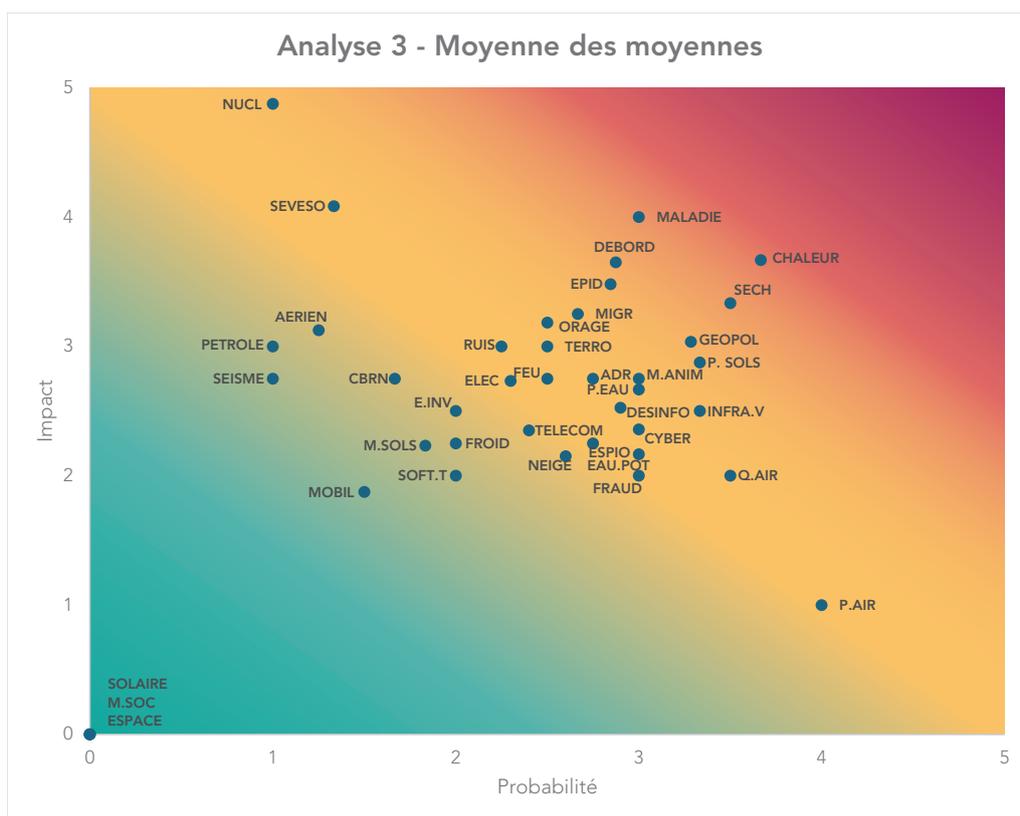


Figure 5c : Cartographie des risques représentant les scores d'impact et de probabilité attribués à chaque risque en situation exceptionnelle selon l'analyse 3 (Moyenne des moyennes)

Sur base de la troisième méthode d'analyse « Moyennes des moyennes », il ressort de la cartographie ci-dessus que les risques dont la sévérité est la plus élevée en situation exceptionnelle sont les suivants :

1. Vague de chaleur
2. Propagation de nouvelles maladies contagieuses
3. Sécheresse
4. Inondations par débordement
5. Risques géopolitiques

Pour cette dernière analyse, on observe à nouveau trois des cinq risques qui ressortent de l'analyse de la sévérité combinée pour la situation courante et exceptionnelle, à savoir le risque de vague de chaleur, de sécheresse et les risques géopolitiques.

Il en ressort que, peu importe la méthode d'analyse sélectionnée, la **sécheresse** est perçue comme étant très critique dans le cas d'une situation exceptionnelle.

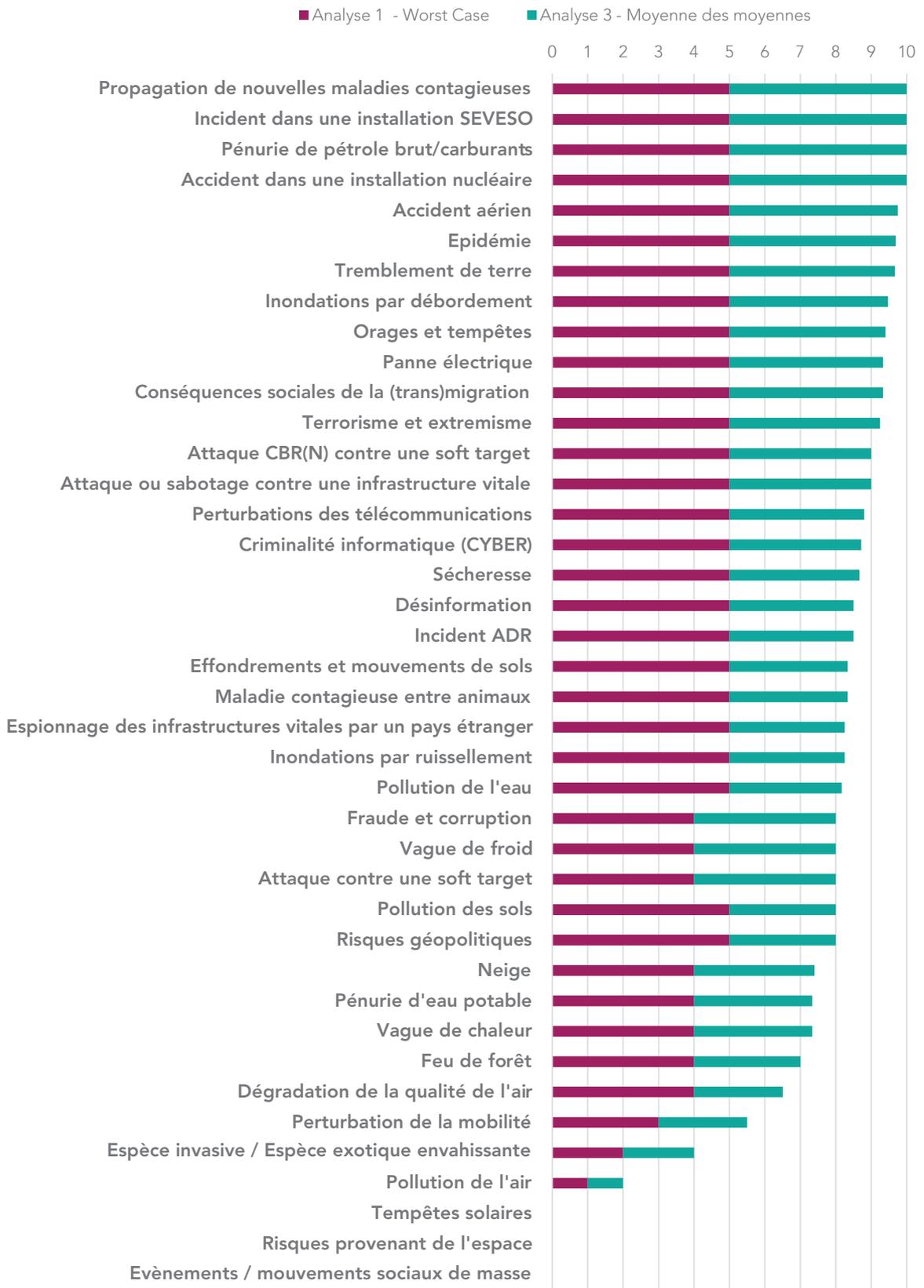
Il est également à noter que, mis à part pour le risque de sécheresse, dès qu'on évalue les moyennes des scores, l'impact des risques environnementaux et/ou d'origine climatique ou sanitaire l'emporte par rapport à l'impact des risques géopolitiques et/ou attaques.

Impact humain - Situation Exceptionnelle

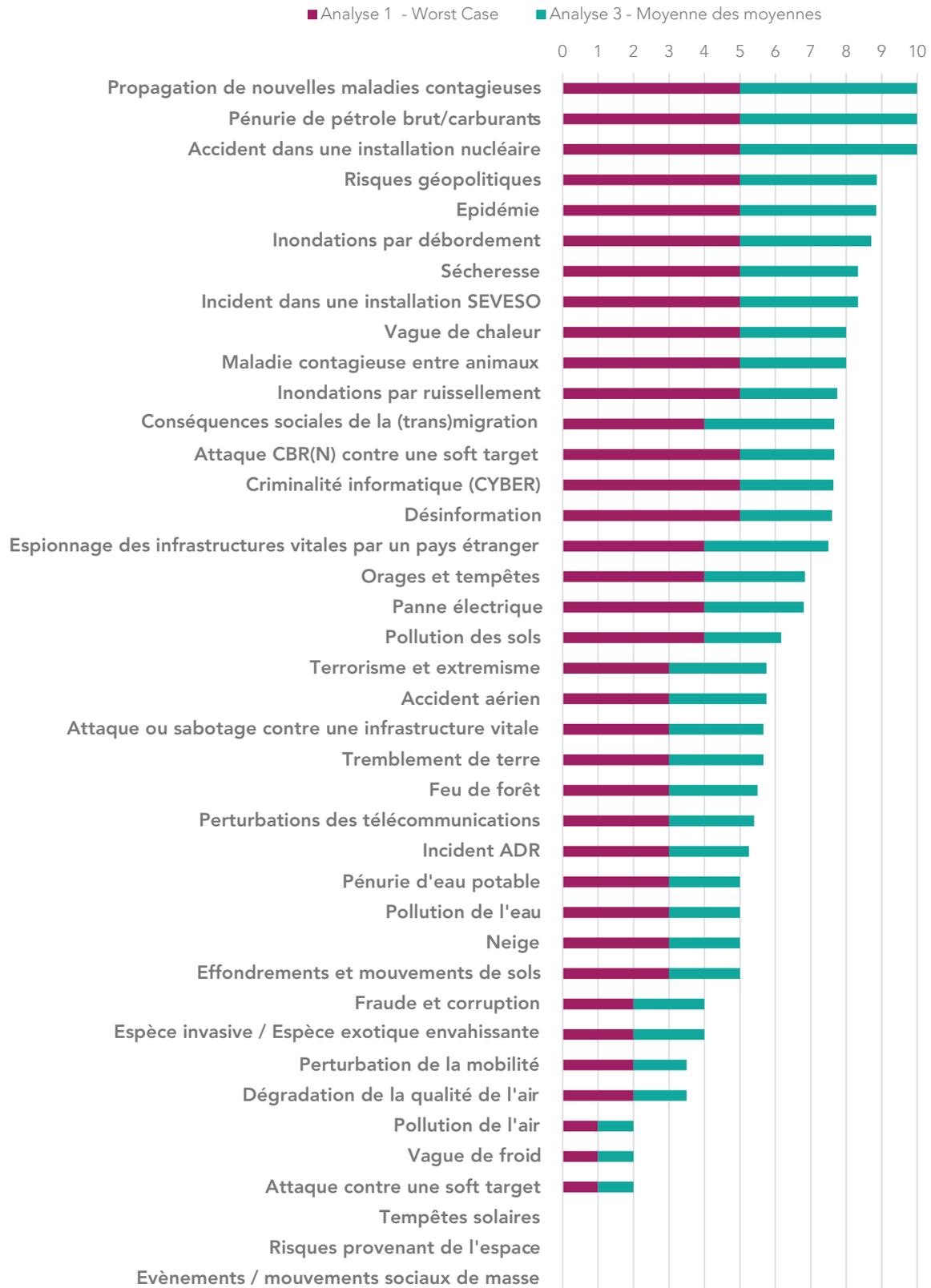




Impact social - Situation Exceptionnelle



Impact financier - Situation Exceptionnelle





Impact environnemental - Situation Exceptionnelle



J. ANNEXE 10 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CLASSEMENTS DES RISQUES

Mentions	Sévérités combinées (Situation courante et exceptionnelle)			Situation courante				Situation exceptionnelle				Score
	Sévérité générale	Impact humain	Impact social	Impact financier	Impact environnemental	Sévérité générale	Impact humain	Impact social	Impact financier	Impact environnemental		
1 Criminalité informatique (CYBER)	Vague de chaleur	Risque géopolitique	Accident dans une installation nucléaire	Risques géopolitiques	Vague de chaleur	Sécheresse	Propagation de nouvelles maladies contagieuses	Propagation de nouvelles maladies contagieuses	Propagation de nouvelles maladies contagieuses	Accident dans une installation nucléaire	10	
2 Inondations par débordement	Epidémie	Vague de chaleur	Attaque CBR(N) contre une soft target	Epidémie	Accident dans une installation nucléaire	Vague de chaleur	Accident dans une installation nucléaire	Incident dans une installation SEVESO	Pénurie de pétrole brut/carburants	Sécheresse	9	
3 Epidémie	Sécheresse	Attaque CBR(N) contre une soft target	Epidémie	Accident dans une installation nucléaire	Sécheresse	Risques géopolitiques	Vague de chaleur	Pénurie de pétrole brut/carburants	Accident dans une installation nucléaire	Vague de chaleur	8	
4 Panne électrique	Risques géopolitiques	Terrorisme et extrémisme	Risques géopolitiques	Désinformation	Espèce invasive / Espèce exotique envahissante	Attaque ou sabotage contre une infrastructure vitale	Epidémie	Risques géopolitiques	Risques géopolitiques	Incident dans une installation SEVESO	7	
5 Désinformation	Criminalité informatique (CYBER)	Désinformation	Désinformation	Criminalité informatique (CYBER)	Maladie contagieuse entre animaux	Pollution des sols	Incident dans une installation SEVESO	Accident aérien	Epidémie	Inondations par débordement	6	

6	Risques géopolitiques	Désinformation	Accident dans une installation nucléaire	Epidémie	Criminalité informatique (CYBER)	Espionnage des infrastructures vitales par un pays étranger	Dégradation de la qualité de l'air	Inondations par débordement	Conséquences sociales de la (trans) migration	Epidémie	Inondations par débordement	Inondations par ruissellement	5
7	Effondrements et mouvements de sols	Pollution des sols	Désinformation	Panne électrique	Panne électrique	Maladie contagieuse entre animaux	Feu de forêt	Epidémie	Attaque CBR(N) contre une soft target	Tremblement de terre	Sécheresse	Pollution des sols	4
8	Sécheresse	Inondations par débordement	Panne électrique	Espèce invasive/ Espèce exotique envahissante	Terrorisme et extrémisme	Sécheresse	Inondations par ruissellement	Criminalité informatique (CYBER)	Risques géopolitiques	Inondations par débordement	Incident dans une installation SEVESO	Pollution de l'eau	3
9	Orages et tempêtes	Conséquences sociales de la (trans) migration	Vague de froid	Conséquences sociales de la (trans) migration	Espèce invasive / Espèce exotique envahissante	Vague de chaleur	Pollution des sols	Désinformation	Inondations par ruissellement	Orages et tempêtes	Vague de chaleur	Maladie contagieuse entre animaux	2
10	Pollution des sols	Orages et tempêtes	Espèce invasive / Espèce exotique envahissante	Sécheresse	Espionnage des infrastructures vitales par un pays étranger	Terrorisme et extrémisme	Risques géopolitiques	Propagation de nouvelles maladies contagieuses	Inondations par débordement	Panne électrique	Maladie contagieuse entre animaux	Feu de forêt	1

Ce tableau reprend le **top 10 des risques** qui ressortent de chacune des méthodes d'analyse utilisées lors de cette étude. Il a pour but de fournir un résumé visuel des différents classements et résultats de l'analyse de risques. Les différentes méthodes d'analyse sont expliquées dans la partie 1 du présent rapport.

Afin de pouvoir réaliser un classement et de pouvoir identifier les risques qui ressortent le plus de cette analyse sur base des différents top 10 évoqués dans le précédent tableau, un système de cotation a été mis en place pour classer les différents risques les uns par rapport aux autres. Ce système fonctionne de la sorte :

- Chaque colonne correspond à un classement
- Chaque risque se voit attribué des points selon sa position dans chacun des classements en fonction de la liste suivante :
 - Première position : 10 points
 - Deuxième position : 9 points
 - Troisième position : 8 points
 - Quatrième position : 7 points
 - Cinquième position : 6 points
 - ...
 - Au-delà de la dixième position, aucun point n'est attribué.

Ces différents scores sont additionnés, et le risque ayant le score le plus élevé est celui qui ressort comme étant le plus critique.

Accident dans une installation nucléaire	71	Incident dans une installation SEVESO	25	Espionnage par un pays étranger	6
Risques géopolitiques	69	Pénurie de pétrole brut/ carburant	17	Accident aérien	6
Vague de chaleur	67	Panne électrique	17	Orages et tempêtes	5
Epidémie	66	Pollution des sols	17	Vague de froid	2
Sécheresse	53	Espèce invasive / espèce exotique envahissante	14	Feu de forêt	5
Inondations (débordement et ruissellement)	42	Maladie contagieuse entre animaux	13		



Désinformation	36	Terrorisme et extrémisme	11	Dégradation de la qualité de l'air	5
Criminalité informatique (Cyber)	33	Conséquences sociales de la transmigration	9	Effondrement et mouvement des sols	4
Propagation de nouvelles maladies contagieuses	31	Attaque / sabotage contre infrastructure vitale	7	Tremblement de terre	4
Attaque CBR(N) contre une soft target	26			Pollution de l'eau	3

K. ANNEXE 11 - CALCULS CONCERNANT LE REGROUPEMENT DES RISQUES

Une analyse complémentaire a été effectuée afin d'évaluer l'impact du regroupement de certains risques, pour donner suite aux discussions avec certains participants durant les ateliers de travail. Ainsi, les risques « inondations par débordement » et « inondations par ruissellement » ont été regroupés sous l'intitulé global « inondations ». De même, les risques « épidémies » et « propagation de nouvelles maladies contagieuses » ont été regroupés sous l'intitulé « épidémie/propagation de nouvelles maladies ».

Le regroupement s'est fait en réalisant une moyenne sur les résultats combinés obtenus pour les différents risques. Les moyennes sont réalisées sur les scores d'impact (humain, social, financier, environnemental) ainsi que sur les scores de sévérité, tout d'abord pour la situation courante, ensuite pour la situation exceptionnelle. Les calculs sont présentés dans les tableaux ci-dessous, tout d'abord pour le risque d'inondations, et ensuite pour le risque d'épidémie/propagation de nouvelles maladies.

Inondations

En situation courante :

Impact	Impact humain	Impact social	Impact financier	Impact environnemental
Analyse 1 : Worst Case	2	4	3	3
Analyse 3 : Moyenne	1,22	2	1,39	1,4
TOTAL	3,22	6,00	4,39	4,4

Sévérité	Impact	Probabilité	TOTAL
Analyse 1 : Worst Case	4	5	20
Analyse 2 : Maximum des moyennes	2	4,38	8,76
Analyse 3 : Moyenne	1,49	4,38	6,52
TOTAL			35,28

En situation exceptionnelle :

Impact	Impact humain	Impact social	Impact financier	Impact environnemental
Analyse 1 : Worst Case	5	5	5	5
Analyse 3 : Moyenne	3,19	4,23	3,52	3,15
TOTAL	8,19	9,23	8,52	8,15

Sévérité	Impact	Probabilité	TOTAL
Analyse 1 : Worst Case	5	4	20
Analyse 2 : Maximum des moyennes	4,23	2,75	11,63
Analyse 3 : Moyenne	3,53	2,75	9,71
TOTAL	41,34		



Après les calculs réalisés ci-dessus, nous pouvons voir que le fait de combiner les deux types d'inondations n'influence quasiment pas le classement général de sévérité du risque (en situations courante et exceptionnelle).

Épidémie/propagation de nouvelles maladies

En situation courante :

Impact	Impact humain	Impact social	Impact financier	Impact environnemental
Analyse 1 : Worst Case	3	5	5	2
Analyse 3 : Moyenne	2,3	2,7	2	1,2
TOTAL	5,3	7,7	7	3,2

Sévérité	Impact	Probabilité	TOTAL
Analyse 1 : Worst Case	5	MAX : 5	25
Analyse 2 : Maximum des moyennes	2,7	MOY : 3,5	9,45
Analyse 3 : Moyenne	2,05	MOY : 3,5	7,17
TOTAL			41,62

En situation exceptionnelle :

Impact	Impact humain	Impact social	Impact financier	Impact environnemental
Analyse 1 : Worst Case	5	5	5	3
Analyse 3 : Moyenne	4,14	4,71	3,93	1,28
TOTAL	9,14	9,71	8,23	4,28

Sévérité	Impact	Probabilité	TOTAL
Analyse 1 : Worst Case	5	MAX : 4	20
Analyse 2 : Maximum des moyennes	4,71	MOY : 2,86	13,47
Analyse 3 : Moyenne	3,51	MOY : 2,86	10,04
TOTAL			43,51

Comme pour le risque d'inondations, le regroupement des deux risques similaires « épidémie » et « propagation de nouvelles maladies contagieuses » ne provoque pas de changement significatif dans le classement global de la sévérité des risques en situations courante et exceptionnelle, le risque d'épidémie restant dans le « top 5 » des risques jugés comme étant les plus critiques pour la Région wallonne.

Dans l'ensemble, le regroupement de ces deux risques ne modifie pas les résultats de l'analyse, soulignant la robustesse des évaluations initiales et la cohérence des données recueillies.

MENTIONS ÉDITORIALES

Service public de Wallonie (EDIWALL)

CORTEX – Centre de Coordination des Risques et de Transmission d'Expertise

Editrice responsable :

Sylvie Marique, Secrétaire générale du Service public de Wallonie

Place Joséphine-Charlotte 2,

5100 Namur (Jambes)

www.wallonie.be

www.cortex.wallonie.be

DIFFUSION

Ce document peut être commandé en version papier sur le site ediwall.wallonie.be

Pour toute question, vous pouvez joindre le téléphone vert du SPW :

1718 (pour les francophones) et 1719 (pour les germanophones).

Sauf mention contraire, l'ensemble des illustrations présentes dans le document sont libres de droit.

En cas de litige, veuillez-vous adresser au médiateur de Wallonie :

Marc Bertrand

Tél. : 080 01 91 99

le-mediateur.be

GRAPHISME

Service public de Wallonie

SPW Secrétariat général | SPW Support

Direction de l'Identité et de la Production

Mélissa Boland

IMPRESSION

Service public de Wallonie

SPW Secrétariat général | SPW Support

Direction de l'Identité et de la Production

ISSN : 3041-6248 (N)

Publication gratuite



RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la première analyse régionale des risques en Wallonie, réalisée conformément au décret du 13 juillet 2023 sur la gestion des risques et des crises. Les entités publiques wallonnes ont évalué les impacts humain, social, financier et environnemental d'au moins cinq risques, basés sur un catalogue inspiré de la BNRA. Ces analyses ont pris en compte des scénarios courants et exceptionnels, comme les inondations de 2021, et ont utilisé plusieurs méthodes pour limiter les biais. Dix risques majeurs ont été identifiés, notamment la sécheresse, les vagues de chaleur, les cyberattaques, les inondations et les pannes électriques. Le rapport formule 28 recommandations, soulignant l'importance de renforcer les mesures de prévention, la collaboration avec les institutions nationales et les investissements pour accroître la résilience de la région. Cette analyse constitue une base stratégique solide et prévoit des améliorations futures, notamment l'inclusion du secteur privé et des analyses prospectives.